En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.
Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MECREDI 5 DECEMBRE 1945 — No 3

OBSERVATOIRE

Les cours de l'U.C.C.

Nous publions cette semaine le troisième cours de l'U.C.C., sur l'établissement agricole des jeunes. Nous engageons fortement tous nos lecteurs à conserver ces articles pour s'en servir au besoin. Nous avons recommandé, en effet, à nos cercles d'étudier ces cours en commun. Sous peu, nous soumettrons probablement un intéressant projet à ceux qui s'intéressent à cette question d'actualité.

Conservez les cours de l'U.C.C.!

* * *

Chômage et agriculture

Nous avons souvent insisté pour que nos cultivateurs préservent leur patrimoine et ne vendent pas leur terre pour. . . un plat de lentilles. De plus en plus, les événements nous donnent raison. On rapporte qu'il y a actuellement 160,000 chômeurs au pays. Ce nombre ira augmentant au cours des prochains mois. Que nous réserve l'avenir? Tout est loin d'être rose, surtout quand on se rappelle que tant de gens ont quitté la terre pour des positions temporaires dans les usines de guerre.

Peu importe les périodes de crise et de chômage. Un cultivateur saura toujours se tirer d'affaires. De grâce n'allez pas commettre la bévue de vendre votre terre. Trop des nôtres commencent déjà à s'en mordre les pouces. L'homme de la terre n'a pas à craindre les crises et le chômage.

(suite à la page 8)

Chronique de l'A.C.F.A.

Le 2 décembre, il y eut une assemblée de l'Exécutif de l'A.C.F.A.

M. Georges Arcouette a été engagé comme secrétaire général comme remplaçant du R.P. J. Fortier, s.j. Le Rév. Père continuera à diriger le Comité d'Education de l'Association canadienne-française de l'Alberta et à visiter les districts scolaires.

A cette assemblée, on a discuté encore le problème du maintien des nôtres sur leurs terres.

Le R.P. C. Tourigny, o.m.i., secrétaire de la Société canadienne de l'Enseignement postscolaire, section française de l'Alberta, a fait un rapport intéressant du Congrès canadien de la Coopération tenu récemment à Winnipeg.

On a décidé de commencer au plus tôt la **Journée de l'Association.**

L'A.C.F.A. participe au mouvement qui demande un drapeau canadien et aux pétitions qui demandent des chèques bilingues pour les allocations familiales.



On dit que le gouvernement
Veut s'occuper de médecine;
On en parle au Parlement,
Et dans toutes les officines.

* * *

Le gouvernement d'Ottawa
N'est pas content de son bonheur.
Il veut la médecine d'Etat. . .
Et devenir notre docteur.

* * *

Il veut bâtir des hôpitaux,
Et fonder des cliniques,
Pour soigner tous nos bobos,
Les crampes, la toux, les coliques.

* * *

Alors si vous sentez des douleurs
Vous écrirez à Ottawa.
Il vous enverra son Docteur,
Ses pilules et tout le branle-bas.

* * *

Si vous avez le mal de coeur,
Un "tour" de rein, des cors aux pieds
Vous le direz aux Sénateurs,
Ou l'écrirez aux Députés.

* * *

Si par malheur vous crevez,
Vous pourrez mourir contents,
Car vous serez enterrés
Aux frais du gouvernement.

* * *

Cette médecine d'Etat
Ouvrira bien des positions.
Ça fera l'affaire d'Ottawa,
Surtout au temps des élections.

* * *

Vous pourrez donc être malades
Aussi longtemps que ça vous plaira.
Pilules, docteurs, garde-malades,
C'est le gouvernement qui paiera.

* * *

En récompense de ces services
Qu'Ottawa vous aura rendus,
Avec joie, on fera le sacrifice,
D'être taxés un peu plus.

Le GOFFEUR

Le comité conjoint du drapeau national a tenu sa première séance

Ottawa. — Le comité conjoint de la Chambre et du Sénat qui doit choisir un motif de drapeau canadien, a tenu sa première séance la semaine dernière. Les membres du comité ont choisi comme présidents conjoints, le major Walter Harris, député libéral de Grey-Bruce, et M. le sénateur Norman Lambert. Ils ont également décidé de former un comité de direction composé de deux présidents, de cinq députés et de deux sénateurs.

Le secrétaire d'Etat, M. Paul Martin, a déclaré que son ministère a déjà reçu six cent douze projets de drapeau qui seront soumis au comité ainsi que toute la correspondance qui s'y rapporte. Le comité a décidé d'entendre comme premier témoin à sa réunion de mardi prochain, le colonel F.-A. Duguid, chef de la section historique du ministère de la Défense nationale, qui est considéré comme spécialiste en art héraldique.

M. Martin a fait observer que le comité ne pourrait sûrement terminer son travail d'ici la fin de la session, mais qu'il pouvait tout de même faire du travail préliminaire utile.

Réaction des premiers ministres

En marge de la question du drapeau, il est intéressant de noter la réaction des premiers ministres provinciaux actuellement réunis en conférence dans la capitale. De façon générale, les premiers ministres se lavent les mains de cette question et font confiance au gouvernement fédéral pour déterminer le choix de ce que sera notre drapeau national.

Interrogé par des journalistes sur le problème, M. Maurice Duplessis s'est contenté de sourire mystérieusement et n'a rien déclaré.

M. George Drew, n'a pas non plus voulu dire ce qu'il pensait et s'est contenté de déclarer: "J'ai sur le problème du drapeau des vues très précises, mais je laisse au premier ministre du Canada ce problème".

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Angus-L. MacDonald, croit que le drapeau de la Nouvelle-Ecosse est parfait pour cette province, mais pas pour le Canada tout entier, parce qu'il lui manque l'Union Jack.

De son côté, M. J.-D. McNair, du Nouveau-Brunswick, affirme que nous devrions avoir un drapeau bien distinctif, mais il n'a pas voulu préciser son affirmation, à savoir si oui ou non notre drapeau devrait porter une miniature de l'Union Jack.

M. J.-C. Douglas, de la Saskatchewan, ne veut pas se compromettre non plus sur le sujet, et suggère: "Pourquoi pas un poulet sur notre emblème national?"

M. Walter Jones, de l'île du Prince-Edouard, affirme que les gens de sa province ne s'embarrassent pas de cette question, mais personnellement il se demande: "Pourquoi pas le bon vieux drapeau britannique?"

M. E.-C. Manning, de l'Alberta, dit que cela ne concerne pas du tout l'Alberta. De même le premier ministre manitobain, M. Stuart Garson, qui sourit et ne veut pas se mêler à la discussion.

On n'a pas pu rejoindre M. John Hart, de la Colombie canadienne, pour compléter l'enquête auprès des chefs provinciaux.



Les recommandations de la Commission McDougall sur les coopératives

Voici un résumé des principales recommandations de la Commission McDougall sur les coopératives: Il y en a à trois séries qui portent respectivement sur les coopératives de Commerce (achat et vente), sur les coopératives de crédit (caisses populaires), et sur les sociétés d'assurance mutuelles.

Au sujet des coopératives de Commerce, la Commission recommande:

1—Que soit rappelé le paragraphe P de la 4e section de la loi d'impôt de guerre sur le revenu. C'est le paragraphe de la loi qui exempte de cet impôt les sociétés coopératives qui remplissent certaines conditions.

2—Que les lois concernant les impôts sur le revenu et sur les excédents de bénéfice en temps de guerre soient modifiées de façon à soumettre les coopératives à l'impôt sur la même base que les autres contribuables conformément aux autres recommandations de la Commission.

3—Que les sociétés coopératives et autres sociétés analogues soient autorisées à déduire de leur revenu imposable les montants versés en bonis et dividendes à leurs sociétaires, en ristournes sur surplus de frais d'administration, en escomptes et autres montants versés à leurs clients ou portés à leur crédit, proportionnellement à la quantité ou à la valeur des marchandises acquises, mises en vente ou vendues, ou des services rendus. Ces exemptions cependant sont soumises à quatre conditions.

A—Ces montants doivent avoir été effectivement versés aux intéressés ou portés à leur crédit moins de six mois après l'assemblée annuelle de la société durant son exercice financier et moins de six mois avant la fin de cet exercice financier;

B—Les règlements de la coopérative doivent pourvoir à ce que ces versements soient proportionnels au chiffre d'affaires du sociétaire qui le reçoit;

C—La société doit effectivement faire ces versements proportionnellement au chiffre d'affaires du sociétaire;

D—Le taux de ces versements ou ristournes doit être le même pour tous les sociétaires d'une même catégorie, mais ces taux peuvent varier d'une catégorie à l'autre si les sociétaires sont divisés en classes selon le genre de transactions qu'ils font avec la société.

4—Que les déductions des recettes brutes des produits d'un client soient sous traités du revenu de la coopérative si ces déductions servent à rencontrer une obligation encourrue par ce client pour l'achat d'actions de la société ou pour d'autres placements dans cette société ou si elles sont portées au crédit du client et restent exigibles par lui dans un délai raisonnable.

5—Que les montants portés au crédit d'un client en proportion de son chiffre d'affaires et déduits de la recette brute de la vente de ses produits, bien qu'ils ne puissent être déduits pour fins d'impôts, puissent l'être néanmoins durant la période au cours de laquelle ils sont versés.

6—Que l'intérêt sur les sommes prêtées à la société sous forme de placement venant à échéance à date fixe, puisse être déduit pourvu qu'il soit exigible annuellement au taux fixé; la même recommandation est faite pour les cas où le principal est exigible dans un délai raisonnable.

7—Que toute nouvelle société coopérative fondée sous l'empire des lois provinciales ou fédérales sur les coopératives, à condition qu'elle n'appartienne pas à une coopérative ou à un groupe

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Jos. Laramée,
Saint-Paul, Alta

Armand Sylvestre,
Normandeau, Alta

R. P. Supérieur,
Fort Providence, N.W.T.

Mme H. Boutin,
Vancouver, B.-C.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

M. Georges Arcouette, nouveau secrétaire général de l'A.C.F.A. Originaire de Roxton Falls, P. Qué., M. Arcouette a fait ses études classiques au Séminaire Ste-Croix de St-Laurent. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Déserteurs dans le district de Toronto

Ottawa. — Un rapport déposé aux Communes par le ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, indique que c'est le district militaire de Toronto qui compte le plus grand nombre de déserteurs et d'absents sans congé, soit 277, alors que le district militaire de Montréal n'en compte que 92 et celui de Québec 27. Dans tout le pays, l'armée compte 829 déserteurs ou absents sans permission.

Ce rapport soumis à la Chambre à la demande de John Diefenbaker, conservateur de Lake Centre, fournit le tableau suivant des personnes qui ne se sont pas soumises à la mobilisation: Ile du Prince-Edouard 2; Nouvelle-Ecosse, 16; Nouveau-Brunswick, 14; Québec, 854; Ontario, 489; Manitoba, 434; Saskatchewan, 113; Alberta, 94; Colombie canadienne, 247.

Voici maintenant le tableau des déserteurs par districts militaires: London, 77; Toronto, 277; Kingston, 127; Montréal, 92; Québec, 28; Halifax, 7; St-Jean, 11 Winnipeg, 105; Région du Pacifique, 39; Regina, 54; Calgary, 16.

Pour garder les jeunes à la campagne

Ottawa. — M. Gerfield Case, député progressiste-conservateur de Grey North, Ontario, a réclamé, à la Chambre des Communes, un nouvel effort de la part du gouvernement pour rendre la vie rurale plus attrayante aux jeunes. Il a dit que l'Agriculture était en danger, du fait que les jeunes gens, attirés par les palisirs de la ville, abandonnant de plus en plus la campagne.

L'état d'esprit des catholiques anglais

Nous empruntons au Bulletin diocésain de Batonne du 20 septembre 1945, cette description de l'Eglise catholique en Grande-Bretagne. Dans ce pays, les catholiques ne sont encore qu'une minorité de 2,400,000 sur 40 millions d'habitants, mais cette minorité fait vraiment belle figure: "Elle est digne, fière, fervente et respectée. Ses évêques, dont la plupart fréquentèrent le Congrès du centenaire de Newman, en ont conscience, même quand ils président une séance la pipe aux lèvres. Ils sont Anglais, parfaitement Anglais, avec humour et courtoisie, mais aussi avec un désir sincère et effectif d'être catholiques, c'est-à-dire de ne pas se laisser borner par leur insularité, dont ils savent les avantages et les inconvénients. Chez tous, nous avons rencontré une curiosité sympathique et toujours en éveil des choses de France et d'Europe. Comme dans toutes minorité, l'esprit conservateur et intégriste tend à s'imposer, mais S. Exc. Mgr Griffin, archevêque catholique de Westminster, n'en semble aucunement esclave et c'est un fait significatif que, sur 24 députés catholiques récemment élus, on compte 17 travaillistes contre 7 conservateurs. En général, ils ne semblent pas inquiets du succès du Labour Party. Plus d'un s'en réjouit, car c'est le succès de son parti. Mais ils manifestent quelque inquiétude et une extrême défiance à l'égard du communisme et de la Russie".

La position des Canadiens français dans le mouvement coopératif

Causerie prononçée par M. Gérard Filion au congrès général tenu à Winnipeg

La coopération dans Québec. — "En coopération, dit-il, il n'y a ni race conquérante, ni race conquise". — L'éducation coopérative dans la province de Québec.

"Nous devons nous pénétrer de l'idée que l'idéal coopératif constitue probablement le meilleur terrain d'entente sur lequel les Canadiens peuvent se rencontrer et se comprendre, pourvu que de part et d'autre l'on respecte la langue, les croyances et les coutumes ainsi que les autres particularités religieuses ou nationales. Car, en coopération, il n'y a ni race conquérante ni race conquise. Coopération signifie égalité et démocratie: égalité dans la démocratie et démocratie dans l'égalité. La coopération est la démocratie économique qui, elle, est essentielle à la démocratie politique".

Conférence à Winnipeg

C'est par ces paroles que M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., terminait sa causerie prononcée mercredi dernier devant les délégués des coopératives de tout le Canada au premier congrès annuel de l'Union coopérative du Canada qui se tenait à Winnipeg.

Ce congrès réunissait des représentants de toutes les organisations coopératives. L'élément français avait envoyé une bonne délégation de toutes les provinces. De l'Alberta on comptait M. P.-A. Sicotte, délégué par l'A.C.F.A., le R. P. Tourigny, représentant de la Société d'Enseignement postscolaire, et le R. P. A. Bouchard, délégué de Falher.

M. Filion, qui représentait le Conseil supérieur de la Coopération, a parlé en anglais. Il a d'abord donné un bref aperçu du mouvement coopératif dans Québec. Il a traité plus particulièrement des coopératives d'habitation et des coopératives d'électricité. Il a enfin insisté sur l'aspect humain de la question et il a présenté à ses auditeurs, de langue anglaise pour la plupart, la mentalité du coopérateur québécois.

Rapide coup d'oeil

Après avoir jeté un rapide coup d'oeil sur les nombreuses institutions coopératives qui font honneur à la province de Québec — caisses populaires, coopératives agricoles, coopératives de consommation, coopératives de pêcheurs et autres — et de leur rapide développement, surtout depuis une dizaine d'années M. Filion a parlé un peu plus longuement des coopératives d'habitation et des coopératives d'électricité.

Il a surtout insisté sur le fait que le plus sérieux obstacle au développement des coopératives d'habitations, c'est le manque de ressources financières. A ce propos, il semble, d'après M. Filion, que les administrateurs de la Loi nationale du Logement cherchent des prétextes pour ne pas consentir des prêts aux coopératives de logement ou d'habitation. Voilà pourquoi, dit-il, un bon nombre de coopérateurs sont portés à croire que le but de cette loi, ce n'est pas tant d'aider les personnes sans logement à bâtir une maison qui leur appartiendra en propre que de récompenser les compagnies d'assurance qui ont souscrit de forts montants aux emprunts de la victoire. M. Filion ajoute que les caisses populaires ne peuvent prendre le risque d'investir des sommes très considérables prises à même les épargnes de leurs membres, parce qu'elles doivent nécessairement se tenir prêtes à rembourser sur demande à leurs membres une large tranche de leurs dépôts.

Coopératives d'électricité

Passant aux coopératives d'électricité, M. Filion souligne brièvement qu'elles ont été introduites dans Québec par la Loi de l'Electrification rurale votée au cours de la dernière session de la Législature. Il faut observer qu'il s'agit d'une entreprise strictement coopérative et que les avantages qu'elle offre sont exclusivement réservés aux sociétés coopératives. Les cultivateurs pris individuellement et les intérêts privés, dit-il, ne peuvent se prévaloir de la loi. Il mentionne qu'au cours des premiers six mois de ses opérations, l'Office de l'Electrification rurale a accordé l'incorporation à 36 associations locales ou régionales, qu'une trentaine seront incorporées d'ici quelques semaines et que l'incorporation d'une centaine d'autres est actuellement à l'étude.

Le coopérateur québécois

M. Filion présente enfin à ses auditeurs le coopérateur du Québec, ce qui ne devait pas manquer d'intérêt pour un auditoire presque exclusivement de langue et de mentalité anglo-saxonnes. Il dit d'abord que le coopérateur du Québec est français, non pas un Français, car il est Canadien, et nul autre que Canadien, dont la langue maternelle est presque exclusivement le français. Le coopérateur du Québec est ensuite un latin et, comme tel, il tient davantage aux idées et aux principes. Il veut savoir pourquoi il coopère. Voilà pourquoi, dans Québec, le côté éducatif de la coopération tient une si large place. Québec, dit-il, dépense probablement plus pour l'éducation coopérative que tout autre province, et il y a probablement plus d'hommes occupés au travail de propagande que partout ailleurs.

M. Filion en donne comme raison l'homogénéité de la population rurale qui est exclusivement d'origine française, à l'exception de quelques centres des Cantons de l'Est et de la Vallée d'Ottawa, et de religion catholique presque exclusivement. Il y a aussi une grande uniformité de mentalité et de coutumes. Les gens se connaissent très intimement, parce qu'ils ont vécu ensemble pendant des générations. En outre, toute l'organisation coopérative gravite autour de la paroisse qui en est le centre d'activité.

Conclusion

C'est tout cela, dit en terminant M. Filion, que l'on doit avoir présent à l'esprit lorsqu'ils s'agit de répondre à ceux qui s'étonnent de voir dans Québec tant de caisses populaires paroissiales, de coopératives agricoles et de magasins coopératifs paroissiaux. Ces sociétés ne sont aucunement rattachées à la religion, dit-il, elles ne sont pas dirigées par les prêtres. Elles ont pour cadre la paroisse, parce que la paroisse est le centre social où les gens se rassemblent, s'organisent et travaillent ensemble. Elles sont paroissiales parce que la paroisse est le milieu le plus propice à la propagande et à l'éducation coopératives. Mais nos coopératives sont entièrement aux mains des coopérateurs.

Deux millions de chrétiens

Les missions des Pères Blancs, en Afrique, ont enregistré, au 1er juillet 1944, leurs deux millions de chrétiens: exactement 2,044,790.

Il avait fallu plus de cinquante ans pour gagner le premier million; neuf ans ont suffi pour réaliser le second (1935-44).

En fait, plus de 1,700,000 noirs ont été baptisés dans ces territoires depuis 1935, des centaines de mille n'ont reçu le baptême que pour aller peupler le ciel.

Occupation de la route de l'Alaska

Ottawa. — Des avant-gardes de l'Armée temporaire du Canada occuperont la route de l'Alaska le 15 janvier prochain. Ils prépareront la voie au corps principal des forces canadiennes qui arrivera sur les lieux le 1er avril pour faire de cette route du nord-ouest une région d'entraînement pratique pour les divers éléments de l'armée active du temps de paix.

C'est ce qu'a annoncé, en une conférence de presse, le major général Hugh Young, D.S.O., quartier-maître général de l'Armée canadienne.

Attaques possibles d'un pays "ami"

Toronto. — Le major-général George Pearkes a déclaré ces jours derniers devant l'Empire Club de Toronto qu'il croit que la prochaine guerre sera livrée sur le territoire canadien.

Il a exprimé l'opinion que le doute et l'incertitude peuvent entrainer une puissance à déclancher une troisième guerre mondiale et alors le Canada pourrait être la Pologne ou la Belgique de ce nouveau conflit mondial.

A cause d'une telle possibilité, le général demande que l'on modifie le système actuel de défense au Canada.

Il recommande la formation de forces permanentes que l'on concentrerait dans l'Arctique ou sur les côtes afin de pouvoir avertir tôt de toute attaque surprise. Il recommande également d'organiser un service de renseignements efficace pour "prévenir des attaques possibles de la part de pays qui semblent amis".

Le 20e concile oecuménique se réunirait probablement le plus tôt possible

Cité du Vatican. — On a révélé à la Cité du Vatican, que le 20e concile oecuménique de tous les évêques catholiques romains qui a été prorogé indéfiniment en 1870, après l'invasion de Rome par les hordes de Garibaldi et l'emprisonnement du Pape, serait tout probablement convoqué le plus tôt possible.

On apprenait aussi que le Vatican était à effectuer les préparatifs du prochain consistoire qui se tiendra le printemps prochain. Ce consistoire aura pour but de remplir les 32 sièges vacants au Collège des cardinaux qui doit normalement grouper 70 prélats.

Le R.P. Luigi Filograssi, professeur de théologie dogmatique à l'université Grégorienne, a déclaré que l'Eglise sentait la nécessité de convoquer une nouvelle session du concile oecuménique après une prorogation de trois quarts de siècle afin de "clarifier la position doctrinale en matière d'erreurs récentes se manifestant dans la façon humaine de penser, particulièrement en ce qui concerne les théories philosophiques et politiques émanant de la doctrine du modernisme et de l'immanentisme.

Le dernier concile oecuménique a débuté à Rome le 8 décembre 1869. Il s'est attaqué au problème consistant à définir les enseignements de l'Eglise à la lumière des problèmes contemporains.

Le 20 octobre 1870, il fut prorogé indéfiniment. Bien que Sa Sainteté Pie XI eut dans sa première encyclique de 1922 manifesté l'espoir d'en voir de nouveau le rassemblement, son espoir ne s'est pas encore réalisé.

L'éducation en Angleterre

Londres. — La loi de 1944 sur l'éducation qui étend de 5 à 15 ans, au lieu de 5 à 14 ans, l'âge d'instruction obligatoire des jeunes anglais, entrera en vigueur le 1er avril 1947. L'âge limite sera élevé à 16 ans dès que les nouveaux instituteurs auront été formés et les nouvelles écoles construites. Ainsi que l'a déclaré Miss Ellen Wilkinson au cours d'une conférence de presse, les mesures nécessaires ont déjà été prises pour l'entrée en vigueur de la loi qui ne permettra pas à l'enfant de quitter l'école avant l'âge de 15 ans. La nouvelle loi exigera la formation de nouveaux instituteurs pour 390,000 élèves supplémentaires, soit un professeur par 30 élèves. En tout, 13,000 instituteurs devront être prêts avant avril 1947. On construira à cet effet 20 nouveaux collèges d'instituteurs en 1945 et 20 autres en 1946.

Plus de conférences des "Trois"

Washington. — Le président Truman a dit qu'il ne voyait pas la nécessité de nouvelles conférences des "Trois" si la nouvelle Organisation des Nations-Unies fonctionne comme elle doit fonctionner.

Hess accepte ses responsabilités

Nuremberg. — Rudolf Hess a déclaré devant le tribunal international de Nuremberg qu'il acceptait "l'entière responsabilité de tout ce qu'il avait fait, sous sa signature ou sa cosignature" et que ce fait il désirait continuer d'être jugé avec ses camarades du parti.

San Bernardino, Cal. — John Gilberti a été condamné à l'emprisonnement à vie pour le meurtre de Herman Trell, ancien roi canadien du blé.

Blé canadien pour le Vatican

Montréal. — Le navire "Highland Park" a quitté, la semaine dernière, le port de Montréal à destination de l'Italie avec à son bord quelque 2,300 tonnes de froment destiné au Saint-Père.

S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, accompagné de LL. EE. NN. SS. Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, et Lawrence Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, s'est rendu au quai pour bénir la cargaison de blé.

Le "Highland Park" se rend directement en Italie. Sa première escale sera Naples, puis ensuite Gênes.

Ce blé est la contribution des catholiques canadiens aux oeuvres du Saint-Père, et des enfants en particulier.

Sénateur américain contre la Russie

Washington. — Le sénateur Burton Wheeler a soutenu ces jours derniers au sénat américain que les Etats-Unis doivent cesser "d'apaiser la Russie et ils doivent l'avertir une fois pour toutes que nous n'avons pas livré cette guerre pour lui permettre de réduire l'Europe en esclavage.

"En libérant les peuples de l'Europe, dit-il, nous les avons délivrés d'un dictateur cruel et inhumain pour les laisser dans les mains sanglantes et tyranniques d'un autre. Les seuls agresseurs aujourd'hui sont nos alliés bien-aimés et épris de la paix.

"Nous ne devons pas approuver l'esclavage des races blanches, continue le sénateur du Montana, alors que nous avons livré une guerre pour délivrer des races noires".

Le sénateur américain demande aussi que les Etats-Unis convoquent une véritable "conférence de paix avec ou sans la participation de la Russie". Il ajoute qu'une telle conférence devrait conduire à l'abolition universelle de la conscription, le désarmement progressif multilatéral et au contrôle de l'énergie atomique.

M. Wheeler a fait ces déclarations au cours du débat sur la participation des Etats-Unis à l'Organisme de sécurité des Nations unies.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI 5 DECEMBRE 1945

La solution d'un problème

A la fin de novembre, la Chambre des Communes a entendu parler longuement de ce que nous pourrions appeler notre problème japonais. Plusieurs députés ont voulu exprimer leurs opinions, rappeler certains principes, rapporter quelques faits.

Il faut avouer qu'il est assez difficile, en lisant le texte de leurs discours, de prendre une connaissance exacte du problème; car les contradictions ne manquent pas. Le plus clair, c'est que les gens d'origine japonaise qui vivent chez nous, y compris ceux qui sont Canadiens de naissance, sont placés dans une situation qui les oblige moralement à quitter le pays. Ils n'y trouvent plus moyen d'y vivre paisiblement, et même les meilleurs n'entrevoient pas la possibilité de reprendre bientôt leur vie normale d'avant la guerre. Aucune province ne veut de leur présence, et celles-là qui les désirent le moins accusent les autres de ne pas les accepter.

Une affirmation de l'honorable Mitchell, ministre du Travail, éclaire un aspect de cette situation peu brillante pour les Canadiens, de quelque origine raciale qu'ils se réclament.

"La division des affaires japonaises du ministère du Travail a eu, au cours de l'année, à assurer la surveillance d'environ 24,000 Japonais habitant le Canada, dont 75 p. 100 sont nés au Canada. (Rappelons que d'après le recensement de 1941, le Canada comptait 23,149 personnes d'origine japonaise dont 17,200 étaient citoyens canadiens).

On aura remarqué le nombre de citoyens canadiens placés sous la surveillance étroite du gouvernement fédéral. Cela donne à réfléchir. Si par prévoyance et par souci de sécurité, on a transporté à l'intérieur des terres ceux qui habitaient la côte du Pacifique, il n'est pas prouvé qu'ils aient manqué de loyauté envers leur patrie. Parlant à la Chambre des Communes le 4 aout 1944, l'honorable Mackenzie King a déclaré:

"Il faut. . . tenir compte du fait que la plupart des gens de race japonaise au pays se sont montrés loyaux et n'ont commis aucun acte de sabotage ou d'obstruction au cours de la guerre. Il est vrai qu'aucune personne de race japonaise née au Canada n'a été accusée de sabotage ou de déloyauté depuis le début de la guerre."

En d'autres mots, ils se sont conduits comme de vrais citoyens; ils n'ont pas trahi.

A ce propos, un député s'est demandé: "Comment quelqu'un né au pays peut-il être réellement citoyen canadien s'il jure d'abord allégeance au pays où son père a vu le jour?" La question est pertinente, mais il ne semble pas démontré que les citoyens canadiens d'origine japonaise aient juré allégeance au Japon. Elle pourrait d'ailleurs se poser pour bien d'autres, pour ceux-là particulièrement qui ne jurent que par le drapeau, l'hymne et les intérêts d'un pays autre que le Canada.

Pour donner au problème une solution juste, on avait accepté comme principe général que tous ceux qui avaient fait preuve de déloyauté envers le pays, ne devraient pas jouir du privilège de demeurer au Canada. Les autres devraient être traités avec équité.

De plus, tous ceux qui manifesteraient le désir d'entrer au Japon, devraient être encouragés à le faire. "Les demandes de rapatriement, a dit l'honorable Mitchell, mettent en cause 10,347 personnes. De ce nombre, 6,844 ont effectivement signé leur requête, tandis que les autres étaient des mineurs de moins de seize ans à la charge des signataires. Parmi ces signataires, on compte 2,823 ressortissants du Japon, 1,461 Japonais naturalisés canadiens et 2,460 descendants japonais de naissance canadienne".

Ici encore on remarquera le nombre de citoyens canadiens, nés au Canada, qui ont demandé, pour employer l'expression de l'honorable Mitchell, leur "rapatriement" dans une patrie qui n'est pas la leur et qu'ils ne connaissent même pas.

Le ministre du Travail affirme pourtant qu'aucune pression n'a été exercée pour inciter ces personnes à passer au Japon. Mais il serait difficile d'affirmer que les conditions physiques et morales dans lesquelles on les a placées, n'ont pas constitué pour elles une véritable pression.

De toute manière, la solution que le gouvernement fédéral a donné au problème des citoyens canadiens d'origine japonaise n'apparaît pas très honorable. Il n'est pas sûr que les principes de justice et de liberté dont il entend se prévaloir en cette matière, aient été convenablement sauvegardés.

S. P.

Dictature communiste en Europe

On trouvera dans une autre colonne la déclaration des évêques américains sur les agissements de la Russie rouge dans l'ouest de l'Europe. Depuis la défaite de l'Allemagne Moscou a élevé un mur infranchissable qui sépare une partie de l'Europe du reste du monde. Que se passe-t-il dans ces pays sous le contrôle russe, en Pologne, en Bulgarie, en Roumanie, etc.? Les communistes cherchent à couvrir le tout d'un voile de silence impénétrable. Toutefois, la vérité a perçé, en partie du moins. La dictature rouge a succédé à la dictature nazie; les persécutions continuent de plus bel, sous un maître non moins barbare. C'est le "Crois ou meurs" imposé par Moscou.

Contre cet état de choses, les évêques américains ont élevé la voix:

"Nous sommes scandalisés des informations qui nous parviennent de Slovaquie, de Croatie, de Slovénie et d'autres pays balkaniques. Une persécution à la fois brutale et rusée fait rage en de nombreux pays. Aucun motif d'opportunité ne justifie notre silence. Ce qui se passe dans les ténèbres voulues de l'Europe orientale et balkanique contredit avec force les nobles idéals qui nous ont inspiré de combattre le monde de l'agression totalitaire".

Ces graves paroles sont corroborées par plusieurs témoignages qui ne font aucun doute. Un bulletin d'informations **"News of the Balkans"** nous en apporte d'irrécusables. En Roumanie, le premier ministre Petru Groza, chef des communistes, a supprimé tous les autres partis. De même en Bulgarie, on attente à la liberté du peuple. Le même bulletin cite les déclarations du Dr Fotich, ancien ambassadeur yougoslave, et Ivan Modercin, membre du département de l'information de la Yougoslavie, qui tous deux ont condamné les méthodes du chef communiste Tito.

On peut encore citer la déclaration du Major T.-H. Fielding, membre de la mission américaine en Yougoslavie qui déclare au cours d'un article paru dans **"Harpers Magazine"**: "J'étais là durant les négociations de l'U.N.R.R.A.; les civils tombaient de famine sur la rue; mais Tito refusait l'entrée des navires de secours américains". Pourquoi? Pour préserver son contrôle politique.

Une autre revue, qu'on ne saurait qualifier de partisane, **The Christian Science Monitor**, déclarait en éditorial le 17 octobre: "Les rapports qui arrivent sur les conditions de la Yougoslavie portent les autorités américaines à croire que l'entente de Yalta a été violée. La Yougoslavie est soumise à une dictature virtuelle et les élections libres sont empêchées par la police de Tito".

De son côté le **New York Times** écrit:

"Un observateur russe, qu'il soit un journaliste ou un délégué officiel du gouvernement soviétique, peut voyager n'importe où aux Etats-Unis, voir ce qu'il veut, parler avec n'importe qui, et envoyer en Russie les rapports qu'il veut sans être censuré. . . Il n'en est pas ainsi des observateurs américains en Russie. Un Américain en Russie ne peut voyager que là où le gouvernement le lui permet, il ne peut voir que ce qu'on lui laisse voir, et il ne peut parler qu'avec les personnes qui plaisent au gouvernement russe." Et cela, ajoute l'article, s'applique aussi à la Pologne, la Roumanie, la Bugarie et autres pays sous le contrôle communiste.

Voilà qui est suffisant pour nous renseigner sur la prétendue liberté démocratique de Moscou. On a voulu, en certains milieux, critiquer la déclaration des évêques américains. Les témoignages que nous venons de citer leur donnent toutefois amplement raison. Il faut avoir un esprit borné ou être de mauvaise foi pour gober le mythe du paradis communiste.

Il est difficile de prévoir ce qui sortira du chaos où la guerre a plongé l'Europe. Jusqu'ici notre "alliée" rouge a montré qu'elle était alliée parce que cela faisait son affaire. La guerre finie, elle continue l'oeuvre entreprise par l'Allemagne nazie. L'histoire a prouvé que l'on ne saurait enchaîner les peuples contre leur gré. Du train que vont les choses, l'humanité peut s'attendre à une autre hécatombe. Qui en sera coupable?

P.-E. B.

En lisant les journaux

Les cartes de Noël

L'ACTION CATHOLIQUE. — Le "Catholic Record" poursuit une campagne fort opportune au sujet des cartes de Noël. Le confrère de London dénonce l'habitude qu'ont prise nombre de catholiques d'utiliser des cartes aux thèmes profanes, souvent même païens.

La fête de Noël rappelle la naissance de notre divin Sauveur. Nous profitons de cette occasion pour adresser des souhaits aux parents et aux amis. Pourquoi ne pas choisir des cartes où se reflète l'esprit de cette célébration éminemment chrétienne?

L'occasion n'est-elle pas favorable pour les catholiques de manifester leur foi? Dans le commerce, on trouve des cartes aux sujets religieux qui ont en même temps un beau cachet artistique; pourquoi ne pas leur accorder nos préférences?

Donc. à l'occasion de Noël et du Jour de l'an, nous enverrons à nos parents et amis de véritables cartes de Noël, en restituant à ce mot tout son sens chrétien.

Une révélation sur Franco

MONTREAL-LATIN. — Le général Francisco Franco est plus que jamais la cible de toutes sortes d'attaques et d'accusations, particulièrement de la part des "démocrates" qui favorisent une "dictature communiste". L'offensive de ces individus est d'autant plus facile que l'Espagne de Franco a reçu, pour chasser les communistes qui avaient usurpé le pouvoir, l'aide des Allemands et des Italiens et que, durant la guerre, l'Espagne demeura neutre. On accuse le généralissime d'être un fasciste et surtout d'avoir été contre les Alliés.

Ce dernier fait n'a jamais été prouvé. Bien au contraire, si nous en croyons un correspondant étranger de la "Gazette", Adolf Hitler rencontra Franco, le 28 octobre 1940, et le pria de lui accorder un droit de passage pour ses troupes, en vue d'une attaque à revers contre Gibraltar. Le généralissime refusa. Le Fuhrer y alla de ses menaces, mais Franco demeura ferme et Gibraltar ne fut pas attaqué. Qu'une décision contraire eut pu modifier totalement le cours de la guerre, cela ne serait pas étonnant.

Certaines attaques contre Franco peuvent être justifiées, mais jamais il ne nous faut oublier qu'un bon nombre d'autres sont dictées uniquement par la haine et l'ambition de certains communistes notoires.

La déclaration de l'épiscopat des Etats-Unis

Les faits ne sont pas conformes aux principes. — Attitude de la Russie. — Persécution religieuse. — Engagements envers la Pologne. — Devoirs de la paix.

Washington. — Les évêques des Etats-Unis ont publié dernièrement une déclaration intitulée "Entre guerre et paix". En voici le texte:

Idéal de paix

La guerre est finie mais il n'y a pas de paix dans le monde. La Charte de l'Atlantique nous donnait les grandes lignes de la paix pour laquelle nous avons combattu et remporté à un prix incalculable une grande victoire militaire. C'est cet idéal de paix qui nous a soutenus durant la guerre, qui a poussé à défendre héroïquement la liberté des millions de citoyens des pays réduits en esclavage, contraints à la résistance clandestine. Il a incité les petites nations opprimées à se confier à nous comme aux gardiens de leurs libertés. Il contenait les principes généraux d'une bonne paix. Renoncerons-nous à cet idéal de paix? Si nous y renonçons sous prétexte d'un réalisme d'ailleurs faux, nous nous retrouverons devant l'épouvantable catastrophe de la guerre atomique.

Principes et réalités

Depuis la conférence de Moscou, tenue en 1943, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont entrepris de façonner graduellement la paix qu'ils imposent aux nations. Des conférences de ces puissances victorieuses sort lentement leur plan de paix. Il est extrêmement décevant. Les principes de paix annoncés par notre pays nous donnent des assurances, mais jusqu'à présent les résultats ne sont pas conformes aux principes. Nous voici peut-être à la plus grave crise de l'histoire humaine. Notre pays a le pouvoir, le droit et la responsabilité d'exiger une paix sincère, fondée sur la justice qui répondra au cri qui jaillit du coeur de tous les hommes.

L'intention et les faits

Nous voulons travailler en union avec les autres nations à faire une bonne paix. Pendant la guerre, il a fallu, pour des motifs stratégiques, ajourner la décision finale de nombreuses questions discutées aux conférences des 3 grandes puissances. Il faut maintenant nous mettre devant les faits.

La Russie fonde son influence sur la force

Il existe de profondes différences de pensée et de politique entre la Russie et les démocraties de l'ouest. La Russie a décidé unilatéralement de nombreux règlements importants. Elle s'est efforcée d'établir sa sphère d'influence en Europe orientale et balkanique, non sur la base de solides accords régionaux, dans le respect de la souveraineté et des droits, mais en imposant sa souveraineté et en constituant sans scrupules d'impuissants Etats satellites. Sa politique d'Asie, qui importe tant à la paix mondiale, reste une énigme.

Les mots n'ont pas le même sens à Moscou

Les dictateurs totalitaires ont promis des avantages aux masses au moyen d'un Etat policier, tout puissant, qui étend son autorité à toutes les relations humaines et ne reconnait aucune liberté naturelle. En outre, leurs théories prévoient que le bien-être universel se réalisera finalement par l'intégration de tous les pays dans leur système. La Russie emploie quelquefois notre vocabulaire, parle de démocratie, de droits, mais elle attache à ces mots un sens faux. Nous les pensons selon notre culture traditionnelle. Nous voyons à toute personne des droits humains inviolables, venus de Dieu; nous savons que la démocratie est la libre collaboration, dans le droit, des citoyens d'un pays libre.

Ne pas être complice des violations du droit

Il y a conflit d'idéologies. L'aveu honnête des différences est la condition préalable de tout effort sincère de collaboration universelle et réaliste pour la paix. Cette collaboration doit se fonder sur l'adhésion réciproque à la justice. Il serait injuste que nous soyons complices d'atteintes aux droits d'aucune nation, d'aucun groupe, d'aucune personne.

Absence de principes politiques

Le premier pas vers la négociation efficace de la paix, c'est un plan. Un bon plan expose les principes selon l'espèce de tous les cas à résoudre. Au lieu de cela, nous avons jusqu'à présent accepté des compromis et cherché à conclure des règlements de détail. Au lieu de débats sincères et pleins d'avenir sur des plans même divergents, nous voyons le retour du drame de la politique de force, le danger d'accords fondés sur l'équilibre des forces, qui, en substituant l'opportunisme à la justice, ont engendré guerre sur guerre. Il faut bien que nous nous efforcions de collaborer avec tous nos alliés à une paix bonne. Néanmoins il reste des concessions que nous n'osons faire parce qu'elles sont immorales et ruinent la paix véritable.

Espoir d'amélioration à la Charte

Notre programme de paix envisage un organisme de toutes les nations. La Charte sortie de la conférence de San-Francisco (avril-juin 1945), est certainement supérieure aux projets de Dumbarton Oaks, mais ne pourvoit pas à l'organisation solide et institutionnelle de la société internationale. Les dispositions concernant le Conseil de sécurité ne font de celui-ci que l'alliance des grandes puissances pour le maintien de la paix. Ces nations bénéficient d'un statut au-dessus du droit. Néanmoins notre pays a sagement agi en décidant de participer à cet organisme mondial. C'est préférable au chaos universel. De la disposition de la Charte qui pourvoit à la convocation d'une Assemblée constituante à l'avenir, nous tirons l'espoir que les défauts finissent par disparaître et que nous ayons une organisation solidement constituée de la communauté internationale, née non de simples concessions au bon plaisir des nations, mais de la reconnaissance des droits et devoirs de la société internationale.

Les engagements envers la Pologne ont-ils été tenus?

Tandis que la paix est à se faire, il y a des questions urgentes auxquelles nous ne pouvons plus nous dérober. A Yalta nous avons pris l'engagement envers le peuple polonais et contracté devant l'univers l'obligation qu'il pourrait sans obstacle constituer son gouvernement indépendant et démocratique. **Travaillons-nous à remplir** cet engagement dans toute la mesure de notre responsabilité et de notre pouvoir? Quelle excuse offrir de ce que les défenseurs de la démocratie n'aient pas protesté contre ce que l'U.R.S.S. s'est annexé par la force et la ruse les pays baltes?

Les persécutions religieuses

Nous sommes scandalisés des informations qui nous parviennent de Slovaquie, de Croatie, de Slovénie et d'autres pays balkaniques. Une persécution religieuse à la fois brutale et rusée fait rage en de nombreux pays. Aucun motif

(suite à la page 3)

Le Saint Evangile

Le IIe dimanche de l'Avent

EVANGILE
(S. Matthieu, chap. XI, v. 2 à 10)

En ce temps-là, Jean entendit parler dans sa prison des oeuvres merveilleuses de Jésus-Christ, et lui envoya deux de ses disciples pour lui dire: Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Jésus leur répondit: Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres; et heureux celui qui ne se scandalisera point à mon sujet. Comme ils s'en retournaient, Jésus se mit à parler de Jean, et dit au peuple: Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? un roseau agité par le vent? Mais encore, qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu mollement? Vous savez que ceux qui s'habille de la sorte sont dans les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? Oui, je vous le déclare, et plus qu'un prophète; car c'est de lui qu'il est écrit: J'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie.

REFLEXIONS

Les oeuvres merveilleuses que Jésus-Christ opérait extérieurement sur les corps, il ne cesse point, d'une manière spirituelle et invisible, de les opérer sur nos âmes. Sommes-nous aveuglés par l'ignorance ou l'erreur, son esprit nous éclaire. Notre marche est-elle chancelante dans la voie du bien, sa main raffermit nos pas. La lèpre du péché ronge-t-elle notre âme, il la guérit par les sacrements. Sommes-nous sourds à sa parole, à ses inspirations: il vient toucher, ouvrir l'oreille de notre coeur. Quand nous sommes morts par l'iniquité, il nous tire du tombeau, nous ressuscite par sa grâce. Quand nous sommes pauvres, faibles, délaissés, il nous fortifie par ses consolations. — Oui, ô Jésus, vous êtes bien celui qui doit venir, et nous ne devons pas en attendre un autre. Venez donc! Votre abaissement, l'obscurité de votre visite ne me scandaliseront pas. Vos effets miséricordieux sur mon âme diront assez, je l'espère, que vous êtes mon Dieu. Vous l'avez créée, vous l'avez rachetée: vous seul pouvez la guérir.

La déclaration de l'épiscopat catholique des Etats-Unis

(suite de la page 2)

d'opportunité ne justifie notre silence. Ce qui se passe dans les ténèbres voulues de l'Europe orientale et balkanique contredit avec force les nobles idéals qui nous ont inspiré de combattre pour combattre le monde de l'agression totalitaire.

L'enjeu en Italie

Personne ne peut manquer de voir l'importance d'une Europe restaurée et revivifiée, berceau de la culture occidentale. Nous déplorons l'indifférence tragique au malheur du peuple italien qui a brisé les fers du régime fasciste, et combattu à nos côtés, avec ardeur et fidélité. Pendant plus de deux ans d'atroces souffrances, les amis de la démocratie en Italie ont été obligés d'attendre dans l'impuissance, tandis que nous jouions avec les urgents problèmes du secours et de la reconstruction, que nous ajournions l'exécution de nos promesses solennelles.

Notre intérêt national, autant que la paix mondiale et le sort de la culture chrétienne, sont en jeu en Italie. C'est aujourd'hui un avant-poste de la civilisation occidentale. Nous avons toute confiance que le peuple italien, si nous lui épargnons le désespoir par notre attention secourable, résistera à l'appel trompeur d'idéologies étrangères et subversives et préparera son avenir dans l'esprit de sa noble tradition chrétienne.

Attitude à l'égard des vaincus

Nous ne saurions rester indifférents à l'avenir de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie. Quelle que soit la période de surveillance imposée aux nations vaincues, nous devons les aider à prendre la place qui leur revient dans la famille des nations. Il n'est ni juste ni politique de les traiter dans un esprit de vengeance. La justice exige le châtiment des coupables et l'indemnité raisonnable des torts causés. Mais nous ne saurions oublier, ni permettre que nos représentants oublient, que notre système traditionnel de justice punitive est lié au principe de la responsabilité personnelle. Les inhumanités qui entachent maintenant le transfert massif des populations, l'emploi systématique de travailleurs forcés, les cruautés envers les prisonniers de guerre, ne doivent pas avoir place dans notre civilisation.

Souffrances qu'il faut soulager sans retard

Le sort quotidien de la population entière de pays déchirés par la guerre c'est l'atroce souffrance. D'après toutes les informations à moins que nous ne prenions immédiatement des mesures héroïques des millions mourront de faim et de froid pendant l'hiver qui commence. Le ravitaillement l'habillement et le logement des peuples souffrants n'est pas une oeuvre que l'on puisse remettre à une époque commode de l'avenir. A cause de nos ressources plus grandes, c'est notre pays qui doit se charger de la plus grande part des secours. Nous avons le droit d'exiger dans ce travail une direction qui corresponde à nos sacrifices et à nos apports. Le Congrès a l'impérieux devoir d'ouvrir des crédits suffisants du trésor public pour cette oeuvre.

Economie entière à restaurer

C'est également un devoir impérieux que les organismes de secours privés aient toutes les chances d'accomplir leur oeuvre bienfaisante parmi les peuples souffrants. Et l'assistance doit envisager plus que le ravitaillement des affamés et le logement des sans-abri. Il faut secourir les peuples dont les économies sont ruinées. Ils ont droit à ce qu'on les aide à reprendre la vie économique normale. Ni la prospérité ni la puissance des grandes nations n'empêcheront la guerre si l'on ne remédie aux circonstances dans lesquelles des peuples pauvres et sans secours se voient refuser la chance d'un niveau de vie honnête. Le monde n'est un que dans la mesure où les hommes vivent fraternellement ensemble sous l'oeil de Dieu.

Les devoirs de la paix

Nous portons une lourde responsabilité. On fait appel au coeur et au geste des Etats-Unis, d'une manière unique non seulement dans l'histoire de notre pays mais aussi dans les annales de l'humanité. Nous savons que la démocratie peut aussi bien résoudre les problèmes vraiment difficiles de la paix qu'elle a pu ceux de la guerre. Il faut que nous restions dignes de nous-mêmes. Il faut que nous restions absolument fidèles à nos institutions libres. Il faut nous opposer résolument aux rares parmi nous qui s'efforcent de les saboter. Nous pouvons prendre en pitié ceux qui dans leur sympathie mal dissimulée pour le totalitarisme se divertissent à la pensée que le jour en peut être proche, dans cette grande crise.

Prions Dieu à genoux que dans Sa sainte Providence Il nous aide à être les défenseurs énergiques de la liberté démocratique, les généreux amis des pauvres et des opprimés du monde entier.

GUY

Mme Sylvio Benoit a dû se rendre à l'hôpital de McLennan. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Mme J.-E. Lemay était aussi de passage à l'hôpital avec son fils Adolphe; elle s'est fait arracher ses dernières douze dents.

* * *

M. Albert Caux est revenu d'Edmonton avec le bras droit en bandoulière; il a été attaqué sournoisement durant son séjour dans la grande ville.

* * *

Au village de Guy, M. Aurèle Benoit a commencé la construction d'un garage qui aura aussi un réservoir de 500 gallons pour le gaz.

* * *

D'ici au courrier du 5 décembre, M. Rolland Cloutier aura fait bénir son mariage avec Mlle Berthe Fortier de la Mission St-Louis de Ballater.

* * *

Nous jouissons d'une très belle température et les autos roulent sur toutes nos routes comme en été.

* * *

Mlle Rachel Benoit, de Vegreville, est retournée chez elle ces jours derniers; la température actuelle lui permettrait de faire des sorties intéressantes. Nous l'invitons à revenir visiter ses parents de Guy et leurs nombreux amis.

* * *

M. Gérald Sirois nous a quittés pour Calgary lundi le 26 au soir, et nous reviendra vers le 5 décembre, avec ses papiers en règle, pour demeurer définitivement parmi nous. Il a fait son service militaire avec courage et il a droit à nos félicitations.

* * *

Profitons du temps de l'Avent pour nous préparer à la belle fête de Noël.

Communistes anglais contre Bevin

Londres. — Les délégués au congrès annuel du parti communiste national ont applaudi une proposition suggérant le renvoi d'Ernest Bevin, secrtéaire britannique aux Affaires étrangères, dont la politique a été attaquée à ce congrès.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — DÉCEMBRE

VALEUR DES COUPONS
BEURRE - ½ livre
SUCRE - 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
						1
2	3	4	5	6 COUPON DE BEURRE 132 COUPON DE VIANDE 14 Valables	7	8
9	10	11	12	13 COUPON DE BEURRE 133 COUPON DE VIANDE 15 Valables	14	15
16	17	18	19	20 COUPONS DE CONSERVES P22, P23, P24, P25 COUPON DE BEURRE 134 COUPON DE VIANDE 16 Valables	21	22
23/30	24/31	25	26	27 COUPON DE BEURRE 135 COUPON DE VIANDE 17 Valables	28	29

Au lieu de 1 coupon de sucre et 2 de conserves, 4 coupons de conserves deviendront valables en décembre. En voici les raisons:

1. Il convient de finir les coupons P à la fin de l'année.
2. Tout consommateur qui préfère au sucre, des conserves rationnées au temps de Noël sera en mesure de se les procurer.

Donc en plus des coupons P22 et P23 qui deviennent ordinairement valables en décembre, les coupons P24 et P25 deviendront aussi valables au lieu d'un coupon de sucre.

Comme d'habitude, les quatre coupons de conserves sont bons pour ½ livre de sucre chacun, si on le désire, et ainsi avec les deux coupons supplémentaires (P24 et P25) il n'y a aucune réduction de ration de sucre.

FORT KENT

Les dernières nouvelles de notre curé nous rapportent que tout va pour le mieux; nous redoublerons nos ferventes prières pour qu'il nous revienne sous peu; avec le temps froid et sombre de novembre et l'absence de notre curé tout, il va sans dire, est bien triste dans notre petite paroisse.

* * *

Nous devons un grand merci à notre dévouée voisin curé le Père Pelletier, o.m.i., de Legoff pour s'être rendu nous dire la messe, dimanche, après avoir desservi sa paroisse.

* * *

Dimanche soir pour commémorer la fête de Sainte-Cécile les enfants de nos écoles, y compris grands et petits, nous donnèrent un répertoire de leur savoir en musique; il y eut chant et déclamations; tous méritent des félicitations.

* * *

Mercredi dernier notre cercle des Fermières tenait sa première assemblée pour l'automne; comme la température était très froide, l'assistance fut peu nombreuse. Mlle Cécile Campeau mérite des félicitations pour le beau travail qu'elle a fait depuis la dernière assemblée; nous espérons que chacune s'appliquera à bien suivre son exemple, et que les métiers seront bien employés, car toutes semblent bien intéressées.

* * *

Naissances:—

Est né à M. et Mme René Collins, (Rose-Anna Mercier) un fils baptisé par le Rév. Curé Tardif de Bonnyville sous les prénoms de Joseph-Antonio-Martin-Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Mercier, oncle et tante de l'enfant.

Est né à M. et Mme Edgar Landry, (Aurore Gaucher), un fils baptié par le R.P. Pelletier, o.m.i., sous les prénoms de Joseph-Edgar-Guy; parrain et marraine: M. et Mme François Ouellette, oncle et tante de l'enfant.

CLUNY

M. et Mme Gérard Beaudin sont les heureux parents d'une petite fille baptisée sous les noms de Léona Anne. Parrain et marraine: M. et Mme Martial Rougeau.

* * *

Mme A. Wertz a eu la douleur de perdre son père, M. Murray. Celui-ci fut transporté à l'hôpital de Calgary il y a quelques semaines, mais vu son âge avancé, il succomba vendredi soir. M. Murray est le grand-oncle de Mme Lucien Simonin (Gladys Davenport).

* * *

La semaine dernière, M. le curé Dubuc faisait sa visite paroissiale. Dimanche, à la messe, il félicita les paroissiens de leur bon accueil.

* * *

MM. Albert Maynard, Frank Nowicki et Peter Reis ont été choisis par le comité qui s'occupe de ramasser des fonds pour la construction de l'église, d'organiser une "partie de tire". Les prix seront de belles dindes.

* * *

Depuis plusieurs jours la température est très belle et un vent chaud du sud-ouest fait fondre la neige à vue d'oeil.

Remerciements

Les Dames de l'Autel de Joussard remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont assistées dans l'organisation de leur bazar, et qui ont contribué à en faire un succès inespéré, Les gagnants au tirage sont:

1er prix: Sgt K. Freeman, High Prairie; 2e prix: R.P. J. Huguerre, Faust; 3e prix: Mlle Jeannine Beaudoin, Laurierville, Qué.; 4e prix: V. Laughey, High Prairie; 5e prix: Mlle Suzanne Galibois, Fort St. John, B.-C.; prix supplémentaire: Mlle Léonie Tomkins, Joussard. Félicitations aux heureux gagnants et merci à tous.

La secrétaire.

Lisez et faites lire la Survivance

M. H.-P. Surette en deuil de sa soeur

Dimanche le 18 novembre, M. H.-P. Surette recevait la nouvelle de la mort de sa soeur, Mme T. Mélanson, née Marguerite Surette. Cette chère défunte était âgée de 61 ans. Bien que n'étant pas en parfaite santé depuis plusieurs années, elle pouvait quand même vaquer à ses nombreuses occupations. Un mois environ avant sa mort, on découvrit qu'elle était atteinte d'un cancer.

Elle laisse pour pleurer sa perte son mari, le Dr T. Melanson, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; une soeur, Mme Marie Selvage, aussi de Yarmouth; un frère, M. Joe Surette, de Ell Brook, N.-E.; M. Paul Surette, de Boston, Mass., et une autre soeur religieuse, Sr Augustine de la Congrégation des Soeurs de la Charité d'Halifax, ici à Edmonton; deux frères, MM. Henri et Jim Surette, aussi de cette ville.

MORINVILLE

Enfin le département des soldats d'Ottawa a rapporté que Richard McDonald devait dorénavant être considéré comme étant mort en action durant le mois d'avril dernier. C'est donc dire que le cher Richard n'est plus de ce monde et que ses restes dorment dans les eaux de l'océan. C'est au mois d'avril dernier qu'il fut rapporté manquant à l'appel. D'après l'histoire il serait parti pour une envolée avec cinq autres compagnons. Deux furent trouvés morts dans un petit vaisseau de sauvetage et les quatre autres n'ont jamais été revus. C'était à peu près à 150 milles des côtes de l'Angleterre. Depuis l'on avait espéré retrouver au moins quelques indices de leur chute, mais rien n'est venu.

Sur cette dépêche d'Ottawa la famille éplorée a décidé de faire chanter un service pour le pauvre enfant qui manque à l'appel. Il est le seul sur huit qui s'étaient enrôlés, qui ne soit pas revenu et la perte est d'autant plus cuisante qu'il avait rejoint l'aviation dans les derniers temps de son service militaire sous prétexte que le métier réservait plus d'émotion pour ceux qui se voyaient en charge d'un avion.

Nous ne doutons pas que la paroisse se fera un devoir d'assister aux funérailles du jeune Richard, en sympathie avec la famille qui pleure un enfant tendrement aimé.

Il est le cinquième de Morinville à nous laisser sur les cent qui sont partis pour le front. Nous voulons dire: Le jeune Majeau, Théberge Caouette, McDonald et Parker, de Cardiff. A toutes ces familles nous offrons nos sincères sympathies. Espérons maintenant que la fin des hostilités amènera la fin des deuils dans nos familles et que bientôt nous pourrons voir tous nos enfants sans exception.

En certains milieux de notre ville, l'on avait projeté de belles réceptions pour nos soldats revenant du front, mais les circonstances ne se sont pas montrées favorables; loin de là.

Nos enfants du village nous ont donné dimanche soir une fort belle séance en l'honneur de St-Maxime, le patron de notre dévoué pasteur. La salle s'était remplie pour l'occasion et plusieurs membres du clergé s'étaient fait un devoir de venir saluer ce bon vieillard qui commence son vingt-cinquième à Morinville et bientôt son cinquantième d'ordination. C'est donc dire que l'on vit vieux à Morinville, et qu'il y a lieu de remercier la Providence.

Grande exportation d'autos britanniques

Londres. — La Grande-Bretagne projette de vendre à l'étranger au moins la moitié du nombre des autos qu'elle construira immédiatement, afin d'ouvrir le plus rapidement possible des marchés pour la nation, a dit sir Stafford Cripps, président du Board of Trade. Il parlait à une réunion de constructeurs d'automobiles. Le gouvernement, a-t-il dit, prend des mesures pour une vente annuelle d'au moins 100,000 autos pour voyageurs et de 25,000 camions automobiles.

JEAN-COTE

La semaine dernière Mme Gérard Bariselle, et ses deux filles, Raymonde et Yvette, pour le moment de Girouxville, venaient rendre une agréable visite à leurs grands amis, la famille de M. Maurice Desilets. Elles ont semblé goûter leur court séjour dans le nord, et se proposent bien de revenir. On est toujours bienvenu à Jean-Côté, où l'espace ne manque pas. Il y a encore des arbres dans la paroisse, mais les coupe-branches modernes auront tôt fait de les déchiqueter tous sous leur dent vorace. On est d'avis que dans quelques années, ce sera un petit paradis par ici. . .

* * *

Vendredi dernier, M. Wilbrod Girard, après un mois de congé dans sa famille, prenait le chemin de Calgary, pour aller chercher son licenciement. Nous souhaitons qu'il n'aie pas affaire, là-bas, à des "lambineux" et qu'il nous revienne le plus tôt possible. Ca ne devrait pas être bien long de "changer d'habit".

* * *

Mercredi matin, c'était au tour de la famille de M. Raoul Savard d'être en liesse. En effet, leur garçon, Charles, descendait du train, à Girouxville, et revenait au foyer, après presque deux ans de courses sur le continent européen, à travers le crépitement des balles e tle cliquetis des armes. Le soir, il y eut réunion de tous les parents et amis chez M. Savard. Si vous voulez savoir ce que c'est que la ligne de feu, Charles est capable de vous la décrire. Dès qu'il eut franchi l'océan, on se rendit compte immédiatement que sa petite figure ronde, pleine d'énergie, était capable de faire face aux hordes nazies. On l'y envoya. Il ne prit pas de temps à situer le coeur des boches, et il s'en fit une cible, sur laquelle il vida plusieurs magasins de balles. Pour leur faire sentir comme un petit velours, il accepta de se laisser loger une balle dans le gras de la jambe droite. Il s'en tira avec une entaille de trois pouces près du talon. Il courut alors en Angleterre se faire rapiécer, mais impatient d'aller de nouveau faire faire des clins d'oeil aux Allemands, de l'autre côté, il quitta l'hôpital peu après, et revint en fronde sur le champ de bataille. Quelle ne fut pas leur surprise de le voir réapparaître sur les rives du Rhin, avec plus de force et d'entrain que jamais. Leur surprise, cependant, fit bientôt place à la peur et à la panique, lorsqu'ils le virent, avec son régiment, les Calgary Highlanders, foncer sur eux, malgré le crachement des mitrailleuses et le vomissement des canons, traverser le Rhin comme un éclair, et aller leur frotter les reins avec quelque chose de piquant. Ce fut la déroute des Boches; et finalement, après des transes inimaginables vécues dans une trappe allemande, à Oldenburg, ce fut la victoire.

Bravo, Charles! Wilbrod et toi êtes deux héros, deux patriotes, mais aussi deux grands protégés du ciel. La seule explication à apporter au fait que, tous les deux, vous êtes sortis, sains et saufs, de cet enfer européen, c'est que, bien plus que par l'artillerie, les tanks ou l'aviation, vous étiez protégés par le bouclier invulnérable des prières et des sacrifices, que faisaient pour vous, ici, au Canada, tous les chers vôtres. La plus cordiale bienvenue donc parmi nous, et maintennant, faites comme si vous étiez chez vous. . .

Cinéma Educateur

Itinéraire que suivra M. D. Bouvier, dans sa tournée de cinéma éducateur:

Dimanche, le 9 décembre: St-Paul, 8h.15 p.m.; le 11 décembre: Villeneuve, à 8h. 30 p.m.; le 12 décembre: Legal, à 3:00 p.m. et 8:00 p.m.; le 13 décembre: Morinville, à 3:00 et 8:00 p.m.; le 14 décembre: Donatville, 8:00 p.m.; le 15 décembre: Breynat, 8:00 p.m.; le 16 décembre: Plamondon, 8:00 p.m.; le 16 décembre: Atmore, 2:00 p.m.; le 7 décembre: Lac La Biche Mission, 2:00 p.m.; 7 décembre: Lac des Ooeufs (Ecole Bouvier) à 8 heures p.m.; le 18 décembre: Lac la Biche, 8:30 p.m.; le 20 décembre: Picardville, 8:00 p.m.

Lundi 18 décembre Lac La Biche, 8h.30
Mercredi 20 décembre: Picardville, 8h.

FALHER

Samedi, le 1er décembre, avait lieu la première réunion, au cours de l'année scolaire 1945-46, des professeurs et maîtresses d'école du district. Son Excellence Mgr Henri Routhier donna les deux conférences principales de la journée. D'autres sujets furent également traités et on clôtura les séances par deux films éducatifs. Souhaitons que ces contacts entre éducateurs poursuivent leur marche en avant. Nous avons tant à y gagner!

* * *

Le R.P. Bouchard et M. Paul Sicotte sont de retour de Winnipeg, où ils nous représentèrent au Congrès des Coopératives du Canada. Ils se disent enchantés des décisions prises à ce Congrès et de l'essor prodigieux du système coopératif au pays.

* * *

Dans son prône de dimanche dernier, le R.P. curé nous annonçait l'ouverture des quarante-heures pour vendredi matin. Au début de l'année liturgique, n'est-ce pas le temps de refaire nos énergies spirituelles?

* * *

Notre contracteur-électricien, M. Roland Pelletier, nous annonce que dès cette semaine nous recevrons notre pouvoir électrique de McLennan. Tous en sont bien satisfaits, car l'usine du village nous a coûté bien des ampoules électriques ces semaines-ci.

* * *

M. Rivest et ses fils, tous de Legal, nous rendaient visite ces jours-cci avec l'intention, semble-t-il, de s'établir parmi nous. Ils seront les bienvenus.

* * *

M. Lucien St-Arnaud a remis sa démission comme percepteur de taxes du gouvernement, pour se donner à l'entreprise d'envergure qu'il lance en société avec M. Lionel Chalifoux. Dans un local moderne, ils ouvriront sous peu leur agence de la Massey-Harris.

* * *

La rue principale s'enorgueillit d'un autre édifice dernier cri, propriété de M. Arthur Dentinger. Celui-ci transportera bientôt dans ce magasin spacieux son agence de la McCormick-Deering.

* * *

On attend, ces jours-ci, notre compatriote M. Edgar Besse qui nous revient d'outre-mer. Qu'il soit assuré de notre reconnaissance et de notre support dans la vie civile qu'il reprend.

* * *

La Société Levesque et Lemire a cessé la vente du lait à Falher. Nous espérons qu'un des nôtres pourra reprendre au plus tôt la distribution de ce breuvage essentiel.

* * *

En voyage dans l'Est: M. et Mme J.-Roméo Turcotte.

Les mines de charbon du Canada constitue le sujet d'une série de projections fixes de l'Office national du Film: on y assiste à la dure existence des mineurs.

* * *

En achetant le Timbre de Noël, vous manifestez l'intérêt que vous portez à la lutte antituberculeuse. Et c'est aussi un exemple que vous donnez à vos amis.

* * *

Par son ministère des transports et celui des travaux publics, le Canada a retiré de ses cours d'eau, en 1940, un revenu de $1,369,937.

LEGAL

C'est mardi le 27 qu'eurent lieu les funérailles de Mme Léa Carrière décédée le 25 à l'âge de 72 ans. Le convoi funèbre partit de la demeure de son plus jeune fils, M. Léo Carrière, secrétaire-trésorier de la municipalité. Une délégation des Dames de Ste-Anne accompagnait la dépouille. Les porteurs étaient les trois autres fils de la défunte, MM. Fernando Carrière, de Vimy, Melchior Carrière, de Legal, Roger Carrière, d'Edmonton, et les époux respectifs de ses trois filles, MM. Ovide Auger, Joseph Casavant, Ferdiand Martineau, tous de Legal. La cérémonie à l'église fut célébrée par M. le curé Tessier, assisté de MM. les abbés Geo. Primeau et Albert Langevin. A l'offertoire pendant que Mme Graves et M. Mullen rendaient avec perfection le "Crucifix" de Faure, Mmes Pierre Belley et Joseph Vaugeois recueillaient les nombreuses offrandes de messes de la part de la paroisse. Avant l'absoute, M. Albert Mullen, neveu de la défunte, chanta le "Vierge Sainte" selon les désirs souvent exprimés par Mme Carrière elle-même.

Parmi les tributs floraux et les bouquets spirituels, à part les offrandes de tous les membres de la famille, du Couvent et des classes de l'école, on a pu relever en passant les noms de M. et Mme Albert Mullen, M. et Mme Henri McCoy, Mme Willie Demers, Mme Alma Beaulieu, M. et Mme Albert Soetart, M. et Mme Lucien St-Martin, M. et Mme Napoléon Carrière, M. et Mme Arthur Chamberland, M. et Mme Léo Garneau, M. et Mme Théo. Gélot, M. et Mme Geo. Montpetit, M. et Mme Elie Bergevin, M. et Mme Adrien Hébert, M. et Mme Arthur Boisvert, Mme Noël Boisvert, M. Robert Carrière, M. A. Bootsman, M. J.-E. Leclair. La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont manifesté leur sympathie.

* * *

Mercredi, un service a été célébré pour l'anniversaire du soldat Donald Morrison, mort sur les champs de bataille d'Italie le 5 décembre de l'an dernier.

* * *

Parmi les changements qui s'opèrent au village: M. Napoléon Regimbald occupe maintenant en propriétaire l'ancienne résidence de M. Jean Duthel. De leur côté, M. et Mme Pierre Belley ont quitté leur belle maison du haut de la côte pour celle de Mme Geo. Montpetit, sur le boulevard.

* * *

Un de perdu, un de retrouvé; le soldat Pierre Laforce est heureusement revenu au pays, à bord l'Empress of Scotland. Il faisait partie du Régiment de Maisonneuve, en Hollande, pendant plus d'une année. Comme son frère Alphonse qui après avoir été décoré pour bravoure est tombé aux dernières batailles, il est le fils de M. Louis Laforce et de Mme Laforce décédée.

* * *

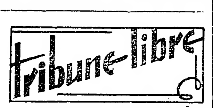
M. Félix Messier, fils de M. et Mme Arthur Messier, est parti ces jours-ci pour un beau voyage à Montréal. En passant, il visitera son frère M. l'abbé Mathias Messier, curé de Carman, Manitoba.

* * *

Nouvelles sportives:—Sous la présidence de M. R.-W. Graves, la Ligue du Hockey entre Clyde, Legal, Morinville, Vimy et Westlock qui détient le championnat, a été organisée à une conférence des cinq. L'ouverture officielle de la saison a été fixée au samedi 22 décembre.

L'équipe de Legal sera dirigée par M. Denis Mercier, avec M. Charles Clément comme pilote. Avec l'aide d'après-guerre d'un navigateur décoré comme Paul DeChamplain et d'un loup de mer comme Lionel Larose, Legal devrait tirer son épingle du jeu avec un certain laisser-faire.

Les grands Jeunes de l'Ecole, sous l'impulsion de leur abbé Primeau ont montré un bel esprit de coopération en créant une magnifique patinoire selon toutes les règles du code. Raymond Boisvert, Lionel Choquette, les frères Armand et Maurice Demers, Normand Carrière, Clem. Delbarre, Dan. St-Martin ont su faire honneur à leur Club. On dit même que les demoiselles n'ont pas ménagé les encouragements jusqu'à mettre la main aux boyaux d'arrosage inclusivement.



Bonnyville, le 3 décembre 1945

M. le rédacteur,

Voulez-vous avoir l'obligeance de publier la rectification suivante:

Nous tenons à faire remarquer aux intéressés que la soirée du 22 novembre, donnée à l'occasion du départ de M. le curé J.-E. Lapointe, était organisée par Mme A.-R. Marcotte, présidente des Dames de Sainte-Anne. Mme Marcotte, avec le tact et le dévouement qu'on lui sait, a réussi à faire de cette soirée un vrai succès.

Nous profitions de la circonstance pour féliciter Mme Marcotte de la magnifique adresse qu'elle a si bein rendue; elle y a mis vraiment toute son âme.

Nous tenons aussi à remarquer que les deux premiers prix tirés étaient tout au profit des Religieuses de l'hôpital et non à la congrégation des Dames de Sainte-Anne; mais le beau et bon gâteau donné par Mme C. Lapierre, était au profit de la congrégation.

Un témoin.

LAMOUREUX

La glace couvre maintenant partout la rivière Saskatchewan, et les voitures ont déjà commencé à y circuler. Nos gens en profitent pour découper des blocs de glace qui fournissent de l'eau douce si recherchée par les ménagères. Le pont de glace facilite aussi nos communications avec Fort Saskatchewan et les élèves qui fréquentent les cours de la haute école voient de ce fait leur chemin très raccourci.

* * *

L'état de M. T. Bazinet à l'hôpital depuis bientôt deux mois, semble plutôt stationnaire; il a beaucoup de difficulté à s'alimenter.

* * *

La jeune Doris Lamoureux est de retour de l'hôpital de la Miséricorde où elle a subi l'opération de l'appendice. Son état est satisfaisant.

* * *

Mlle Imelda Normandeau a passé quelques jours à l'hôpital pour suivre un traitement.

* * *

Mme Henri Normandeau doit se rendre elle aussi à l'hôpital pour traitements médicaux.

* * *

Les membres attitrés du choeur de chant ont commencé une série d'exercices préparatoires à la fête de Noël. Comme l'année dernière, ils nous feront entendre une messe à quatre voix mixtes.

* * *

M. et Mme William Hostyn ont présenté au baptême un garçon qui a reçu les noms de Raymond-Paul-Louis-Joseph. Le parrain et la marraine furent Louis et Bérénice Hostyn.

STE-LINA

Tout le monde se donne rendez-vous aux allées de quilles installées dans la salle paroissiale. Dimanche on rencontrait des gens venant même de Saint-Paul et de Mallaig. M. Albert Côté comptait le plus de points. Mlle Germaine Lozeau et Mme Victor Dechaine, ainsi que David Clark et Albert Bellerive, obtinrent de bons résultats. Une douzaine d'équipes se sont formées pour la première série de parties qui culmineront dans les parties détallantes pour le championnat.

* * *

MM. Adélard Bilodeau, Adélard Fournier et Mike Behm sont allés tenter fortune dans les chantiers de Whitecourt. M. Camille Boutin partira bientôt avec une équipe pour ses chantiers du nord.

* * *

Mme Jos. Gosselin est sous les soins du Dr Decosse à l'hôpital de Saint-Paul. Mme D. Daoust est revenue chez elle, mais elle devra s'abstenir de tout travail.

* * *

M Philias Bellerive est revenu de la Colombie où il a passé cinq mois chez son fils Arthur dans l'intérêt de sa santé. Ses amis étaient contents de le revoir et lui-même, considérablement amélioré, était heureux de se retrouver chez lui.

* * *

Baptême:—Joseph Hector Bernard, né le 4 novembre, enfant de M. Alex. Magnant et Irène Lamoureux. Parrain et marraine: M. et Mme Hector Fraser, de New-Westminster, C.-C., représentés par M. et Mme Alfred Keim.

SAINT-PAUL

Vendredi, le 23 novembre, a été célébré en notre église le mariage de M. Paul-Emile Hardy, fils du Dr et de Mme J.-C. Hardy, et de Mlle Marie-Antoinette Généreux, fille de M. Edouard Généreux, d'Edmonton.

M. le Dr Hardy accompagnait son fils et M. Victor Tessier servait de témoin à la mariée.

M. Paul Généreux et Mlle Bertha Généreux, d'Edmonton, respectivement frère et soeur de la mariée, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Vêtue d'une superbe robe de satin blanc et parée d'un long voile de tulle la jeune épouse portait un bouquet de roses naturelles de couleur rose.

La robe de la fille d'honneur était blanche. Son bouquet se composait d'oeillets.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Panhaleux, o.m.i., curé.

Le déjeuner des noces eut lieu à la résidence de M. le Dr Hardy.

A neuf heures les jeunes époux partaient pour un voyage à Edmonton, Calgary et Winnipeg.

M. et Mme Hardy ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Nous leur offrons, avec nos félicitations, nos voeux sincères de bonheur et de longue vie.

* * *

Notre bazar a obtenu un bon succès. Les recettes sont excellentes.

Nos sincères félicitations et remerciements aux dames organisatrices et à tous ceux qui se sont dévoués pour assurer la réussite de cette entreprise paroissiale.

* * *

Ces jours derniers, à l'hôpital Sainte-Thérèse, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Ludger Dubois.

Le défunt qui résidait dans la paroisse depuis plusieurs années, jouissait de l'estime et de la considération de tous ses concitoyens.

Lui survivent deux fils: MM. Jeffrey et Eméry Dubois, et un grand nombre de petits-enfants.

Nos sympathies à la famille.



Cette semaine eurent lieu deux jolis mariages avec célébrations dans les familles et soirée à la salle paroissiale. Il s'agit du mariage de M. Beaudoin à Thérèse Laplante, lundi, et Robert Strasbourg à Annie Jane Paquette, mercredi. Beaucoup d'amis et de parents dans chaque cas attestaient de la popularité des jeunes couples et de leurs parents. Beaucoup de cadeaux furent offerts et la réception fut des plus cordiales. Nos meilleurs voeux à ces jeunes couples.

* * *

Un accident regrettable a jeté de la tristesse alors que deux enfants de M. Upton Deblois, retournant de l'école en voiture, furent frappés par un auto sur la grande route, vers cinq heures mercredi. La voiture fut mise en pièces, le cheval fatalement blessé et Walter Deblois, 12 ans, eut une cuisse de fracturée. Il est maintenant à l'hôpital, et l'on parle de l'envoyer à Edmonton.

L'accident arriva un peu en dehors du village. L'auto était conduit par Irvin Baril qui déclare ne pas avoir vu la voiture.

* * *

Les travaux se continuent à la patinoire qui devrait être prête pour dimanche prochain.

* * *

Les élèves ont une partie de whist à la salle de l'école. Les recettes aideront à procurer un projecteur de vues animées pour l'école du village.

* * *

La diphthérie semble sous contrôle; aucun nouveau cas. Presque tous les enfants sont vaccinés.

* * *

M. Albert Turcotte est à l'hôpital, gravement malade.

* * *

Mme L. Bilodeau a donné naissance à son treizième enfant.

LA COREY

M. P. Chouinard est revenu de l'hôpital Saint-Louis mais son cas n'est pas encore bien rassurant.

* * *

Mme Roger Bienvenu est partie pour Edmonton où elle subira une opération.

Pendant ces temps humides, la grippe court un peu partout et plusieurs enfants ne fréquentent pas l'école. M. le docteur Ayotte, de Bonnyville, est venu vacciner les enfants contre la diphtérie.

* * *

Mme F. Villecourt fut transportée à l'hôpital pour quelques jours.

* * *

M. Jos. Nadon est parti à l'ouest d'Edmonton chercher de l'ouvrage aux chantiers.

* * *

M. W.-W. McDermott conduisait en ville Mme J. Dumaine, accompagnée de Mme F. Auger, pour soin des dents.

* * *

Dimanche dernier, dans l'intimité de quelques amis, M. et Mme H. Robert célébraient leurs noces de fer-blanc de mariage.

* * *

On apprend que le soldat Rosaire Villeneuve vient d'épouser en Angleterre Mlle Gordon.

* * *

Pendant ce temps notre curé fait sa visite des familles pour prendre contact avec elles et on le reçoit comme le chef de la paroisse.

* * *

Dimanche soir nous aurons, à la salle, une partie de cartes avec prix; puis, pendant la partie théâtrale, aura lieu la distribution des prix du Concours de français.

* * *

M. et Mme Raymond Robert, de Vegreville, sont venus rendre visite à ses frères d'ici.

McLENNAN

Le plus beau bazar de McLennan, vient de se terminer avec un succès sans précédent, dû pour une large part à l'activité du R.P. Nadeau, o.m.i., curé, jointe au dévouement des dames, à l'assistance nombreuse et à la coopération magnifique des visiteurs. Sa Grandeur Monseigneur Routhier, o.m.i., présidait le banquet d'ouverture, ayant à ses côtés le personnel de l'évêché et les RR. Pères curés de toutes les paroisses voisines. Après le souper, Monseigneur adressa la parole en exprimant aimablement son admiration pour ce qui l'entourait et sa satisfaction d'être au milieu de nous.

La vaste salle présentait un coup d'oeil agréable par les attractions diverses et la disposition des décors et des comptoirs offrant une grande variété de beaux travaux au crochet, à l'aiguille et la broderie.

Mmes J.-A. Marcoux et L. Chalifoux avaient la direction entière et exclusive du banquet et du menu, qu'elles ont si bien préparés, secondées par Mmes Fred Ouellette, Al. Caron et A. Parent. Elles méritent spécialement des éloges ainsi que Mme Emile Dubrûle chargée de la cuisson des poulets; ce qui n'était pas la moindre des besognes.

Mmes Hagan, A. Piché, Dupuis et Benoit étaient vendeuses au comptoir des marchandises. MM. T. Giroux, F. Ouellette, J. Kaiser, R. Père Lessard, o.m.i., ont aussi prêté leur grand concours, pendant ces deux jours d'intense activité.

* * *

Mme A. Richer, toujours très hospitalière, recevait chez elle ses amies et les amies de Mlle Bertha Guindon, quelques jours avant le mariage de cette dernière. On passa une soirée bien agréable et avant le lunch, l'heureuse fiancée reçut avec joie et reconnaissance les nombreux et beaux cadeaux qu'on lui apportait, au nombre desquels figurait un beau crucifix.

* * *

Le 28 novembre, en l'église de McLennan, le R.P. Nadeau, o.m.i., curé, bénissait le mariage de Mlle Bertha Guindon et de M. Jos.-B. Fox, d'Edmonton. La cérémonie eut lieu à 10 heures du matin. La mariée portait une longue robe blanche avec le voile blanc traditionnel, agrémentée d'une gerbe de roses. Ils étaient accompagnés à l'église de leurs témoins respectifs avec de nombreux parents et amis. M. et Mme Guindon donnèrent dans l'après-midi une réception en l'honneur des nouveaux mariés et le soir à 7 heures réunissait de nouveau tous les invités à la table du banquet. Les nouveaux époux iront demeurer à Edmonton. M. et Mme Guindon remercient cordialement toutes les personnes qui sont allées présenter leurs voeux de bonheur à l'heureux couple.

* * *

M. et Mme Art. Dumas (Marguerite Dubrûle), ont fait baptiser leur première enfant, Marie Cécile Gertrude, née le 21 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Dubrûle, grands-parents de l'enfant.

Chevaux canadiens expédiés en Europe

Ottawa. — Le ministère de l'Agriculture a demandé aux gouvernements de France et de Belgique d'accepter des chevaux canadiens âgés de 9 à 12 ans, a dit aux Communes l'hon. James Gardiner.

On a déjà expédié 1,800 chevaux en Hollande et environ 650 en France. Les deux gouvernements ont demandé des chevaux de 4 à 9 ans, mais nous croyons que ces chevaux plus âgés feraient mieux leur affaire, parce qu'ils s'adapteraient plus facilement aux harnais de fortune qu'on doit utiliser en Europe à cause des pillages nazis, a dit Gardiner. On tâchera de trouver l'espace nécessaires sur les navires pour expédier des chevaux en plus grand nombre le printemps et l'été prochains. La France en voudrait 35,000.

En file, pour les bas

Ottawa. — Quatre cents paires de bas de soie ont été enlevées en vingt minutes dans un magasin d'Ottawa qui annonçait sa première vente de la sorte depuis quatre ans. Une heure avant l'ouverture du magasin, des douzaines de clientes attendaient en file, impatiemment, par une température qui avait baissé considérablement depuis la veille. La police municipale avait posté un agent à la porte, et l'on ne laissa pénétrer qu'un petit nombre de clientes à la fois.

On arrête un petit-fils de la reine Victoria

Nuremberg, Allemagne. — Le gouvernement militaire des Etats-Unis, à Cobourg, a annoncé l'arrestation de Karl-Edouard, duc de Saxe-Cobourg-Gotba et petit-fils de la reine Victoria.

Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha était président de la Croix-Rouge allemande et général dans les troupes de choc nazies.

Les Allemands s'en servaient pour montrer que l'aristocratie allemande était en faveur du régime nazi.

On a confisqué ses biens.

BEAUMONT

M. le curé a fini sa visite de paroisse. Il nous a dit hier comme il était content d'avoir pénétré dans tous les foyers et rencontré ses paroissiens. Il était content aussi des dons pour l'orgue, qui ont rapporté le joli montant de $1,159. Enfin! l'orgue sera payé et ce qui reste sera mis de côté pour travaux à l'église qui en a grand besoin. Il y a beaucoup à faire, mais Paris ne s'est pas fait dans un jour. On y mettra le temps.

* * *

L'un de nos ménages, M. et Mme Fernand Goudreau, ayant dû laisser pour cause de santé, est maintenant à Maillardville, en Colombie canadienne. Nous espérons qu'il s'y plaira.

* * *

Mme Maurice Leblanc, qui a subi une grave opération, est revenue de l'hôpital.

* * *

A été opéré aussi M. Raymond St-Jacques qui, après avoir été assez gravement malade, va assez bien.

* * *

M. et Mme Georges Goudreau sont les heureux parents d'un fils premier né. Nos félicitations. Né aussi à M. et Mme Conrad Leblanc une petite fille. Les Canadiens français de Beaumont fournissent leur part d'enfants à la patrie.

* * *

Visiteurs au presbytère: Mlle Lapointe, nièce de M. le curé; le Rév. Père Connoir, curé de St-Joseph de Fort Kent, et M. le curé Marchand, de Picardville.

Pertes religieuses causées par la guerre

Londres. — D'après les chiffres officiels, 20 prêtres de l'archidiocèse de Malines, Belgique, ont été fauchés par la guerre et 85 ont été déportés; de ce nombre, 18 sont encore en Allemagne. Cinquante-six églises ont été complètement détruites et 75 ont été gravement endommagées et 35 couvents ont été presque entièrement détruits.

Sur les 472 écoles de la province d'Anvers, 30 ne sont plus que ruines, 92 sont endommagées au delà de toute possibilité de réfection et 120 doivent être remises en état avant de pouvoir être de nouveau utilisées. Le nombre de cloches volées dans l'archidiocèse de Malines se chiffre par 4,568; la plus grande partie de ces cloches ont été expédiées en Allemagne, soit un poids global de 3,468 tonnes.

Ottawa achète une usine de la G.M.C.

Ottawa. — Le gouvernement fédéral a acheté l'usine de la General Motors Corporation à Regina. Il en fera un dépôt de l'Ordonnance pour l'armée canadienne dans l'ouest du Canada. On y emploiera 300 hommes à l'année. La compagnie, avant la guerre, fournissait du travail à environ 400 hommes, mais c'était du travail d'un caractère plutôt saisonnier. Elle utilisait l'usine pour y assembler les automobiles vendues dans l'ouest.

La Russie fera concurrence aux autres pays sur le marché de l'automobile

Moscou. — Les particularités du nouveau plan russe de cinq années pour le développement de l'industrie de l'automobile ont été rendues publiques. L'Union soviétique, selon ce projet, produira une telle quantité de voitures de promenade et de camions qu'elle pourra faire une sérieuse concurrence aux Etats-Unis et à l'Angleterre sur le marché mondial.

L'industrie de l'auto a déjà atteint en Russie un important développement mais ses usines, à l'expiration du plan de cinq ans, seront trois à quatre fois plus considérables, assure S.-R. Akopow, commissaire à la construction de la machinerie moyenne.

L'expansion de l'industrie automobile à laquelle Staline s'intéresse personnellement s'étendra aux usines de Moscou, de Gorki et de l'Oural.

Les Russes disent que les usines Gorki, où, durant la guerre, un grand nombre de tanks ont été construits, produiront plus de 1,000 voitures journellement.

Les grandes usines de moteurs de l'Oural auront un développement deux fois et demie plus grand, déclare Akopow.

Après leur reconstruction, les usines de Iaroslaw, qui figurent parmi les plus grandes du monde seront affectées à la fabrication des camions lourds.

L'érection de nouvelles fabriques d'autos est projetée en Sibérie, en Ukraine, en Russie-Blanche et en Georgie.

La plus nouvelle voiture de la Russie est la ZZIS 110, intermédiaire entre la Buick et la Cadillac, d'une apparence fort élégante. Sa vitesse atteint les 90 à 100 milles à l'heure; son moteur à huit cylindres développe 104 chevaux-vapeur; sept passagers y prennent place. Toutes les fenêtres s'ouvrent hydrauliquement vers le haut. La voiture possède en outre un radio et un système de chauffage.

La voiture préférée de l'Union soviétique est la "voiture de la Victoire" à cinq passagers. Elle a une consommation de gazoline trés économique et atteint une vitesse de 65 milles. Une autre voiture encore plus petites et plus économique sera nommée "Moscowitsh". Sa vitesse sera de 55 milles à l'heure; sa construction sera entreprise au début de 1946.

Cinq modèles différents de camions sont projetés, dont l'un d'une capacité de 5-7 tonnes sera mu par un moteur Diesel.

Il voulait la mort de tous les Polonais

Nuremberg. — Dix jours avant que les Allemands entrent en Pologne, en 1939, Hitler a dit à ses généraux qu'il avait ordonné "de tuer sans merci tous les hommes, femmes et enfants de race et de langue polonaise", et que l'on se servirait des soldats allemands portant des uniformes polonais pour essayer de déguiser l'attaque. C'est ce dont les représentants américains ont accusé les criminels de guerre allemands.

Un record pour l'Ontario

Toronto.. — L'assistant-procureur de la province d'Ontario, Cecil Snyder, a déclaré que sa province avait établi, cette année, un triste record dans le domaine du meurtre. En effet, à date, 21 meurtres ont été commis, depuis le début de 1945. Le record précédent était de 14 meurtres pour une période de 11 mois.

Snyder a ajouté que la majorité des meurtriers étaient des jeunes gens qui ne seraient pas même sujets au service militaires si la guerre durait encore.

Lisez et faites lire la Survivance.

Lettre de Zéphyrin

à B. E.

J'ai fini de lire le volume que vous m'aviez prêté, celui qui parle de théâtre. Comme je sais que vous ne l'avez pas lu, à témoin les pages non coupées, je vais vous faire part de quelques-unes de mes impressions. C'est l'histoire d'un réformateur du théâtre. Il paraît que le théâtre était tombé dans la décadence la plus lamentable et avait besoin d'en être tiré au plus vite. C'est très possible, mais je ne m'en étais pas douté, car, vivant éloigné des grandes villes, je ne suis pas précisément à la page.

Une chose que je remarque, c'est que l'auteur tape sur Edmond Rostand. Moi, j'appartiens à une génération qui l'admirait et je me souviens encore d'une représentation de l'**Aiglon** où Sarah Bernhardt jouait le rôle principal. C'était au temps où les jeunes allaient rarement au théâtre; une matinée ou un spectacle spécial de temps en temps, c'était tout. Je pense qu'on regardait et qu'on écoutait mieux, et le souvenir ne s'effaçait pas si tôt.

Le réformateur ne veut pas de décors, ou seulement des décors réduits à la plus simple expression, et il admire le théâtre grec. Naturellement que la scène au temps des anciens Grecs n'était pas encombrés de décors, et pour cause! Leurs idées de mobilier et les nôtres diffèrent radicalement. Qui d'entre nous serait satisfait de vivre à la Socrate ou à la Pythagore? Pas moi, toujours!

J'ai eu la malcanhce, une fois dans ma vie, d'assister à une représentation extra classique, l'**Iphigénie en Tauride** de Goethe et jamais, au grand jamais, ne me suis-je autant embêté! la pièce était belle à la lecture, à doses mesurées, mais au théâtre, c'était d'un ennuyeux marécageux, pour emprunter l'expression d'un Père jésuite. On ne m'y reprendrait certainement pas. Pourtant, j'aime bien la tragédie allemande, ayant connu les drames de Schiller de bonne heure. Ma mère les avait reçus en prix, en traduction française. Elle était chanceuse, elle, de recevoir de beaux prix! Quand j'arrivai au cours supérieur, les autorités scolaires avaient décidé que les prix étaient immoraux et les avaient remplacés par de simples certificats, bien peu intéressants. Pourquoi les enfants devraient-ils travailler rien que pour la gloire? Ce n'est pas la façon des grandes personnes!

Plus tard, quand j'ai pu refaire la connaissance des pièces de Schiller dans l'original, je les ai appréciées encore davantage, car elles avaient l'attrait additionnel d'être écrites dans un allemand de première classe. Bon! Allez-vous crier haro sur le baudet, comme une bonne dame que je rencontrai pendant la guerre et qui fut tout simplement horrifiée, dégoûtée, et tout ce qui s'ensuit de découvrir que je persistais à lire l'allemand. (Pas Mein Kampf, s'entend, je suis bien trop difficile pour lires des affaires de ce genre!) La dame en question n'avait certes pas le don des langues; même dans sa langue maternelle, elle se servait des mots à tort et à travers!

Je suis arrivé assez loin des pièces sans décors qui dépendent entièrement du texte et des acteurs; comme ma tragédie de Goethe où il n'y avait qu'une espèce de ciel sur lequel un soleil conventionnel avançait avec une lenteur désespérante. C'est peut-être très bien pour changer, mais je trouverais cela monotone. J'aime la mise en scène et je ne vois pas comment on peut s'en passer dans la majorité des cas. C'est vrai que dans ce domaine-là, je suis un philistin et que mon opinion ne vaut pas gros.

Mes yeux aiment voir de belles choses. C'est pourquoi je suis à mon aise sous la voûte du ciel en rase campagne comme dans une cathédrale à vitraux chatoyants, tandis que je serais très mal dans un temple protestant où il n'y a que des bancs.

Vous direz que j'ai tourné autour du sujet, et vous n'aurez pas tort. Peut-être l'ai-je fait un peu exprès, parce que je ne me sens pas de force à y faire justice! Vous savez, j'ai une certaine répugnance à trop étaler mon ignorance! En tout cas, il est possible que je vous aie donné envie de lire le volume en question et alors vous serez à même de tirer vos propres conclusions. Pas si bête, hein?

Ai-je réussi à évoquer un petit sourire? Si oui, je serais bien repayé, car je vous aurai fait oublier, pour un instant, les tracas quotidiens. Sur ce, je vous quitte!

Zéphyrin.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

AGENTS DEMANDES

Agent manufacturier qui désirerait l'agence exclusive pour un territoire, d'un produit nouveau sur le marché. S'adresser au Service d'Administration Immobilière, 1743 Saint-Denis, Montréal, P. Q.

TERRE A VENDRE

Demie-section à quelques milles au nord-ouest de Thérien; 170 acres en culture, et 50 acres prêts à labourer. Maison, 26x50, 7 apartements, bien finie, fondation en ciment, citerne à eau douce, bon système de chauffage, prête pour recevoir l'électricité. Etable, 28x32, fondation en ciment, toute neuve. Porcherie, 75 pieds de long, fondation en ciment, chauffée; bon puits. Greniers: trois grands et 4 moyens.

S'adresser à boîte 15, La Survivance

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 402 Empire Bldg., Edmonton, Alberta.

Maison à vendre

Maison de 4 chambres, à Beaumont. 4 lots, ½ acre de terrain. S'adresser à Mme Caroline Pelletier, 10023-111e rue

Section à vendre

Une section de bonne terre pratiquement planche, pourrait être divisée en demie. 500 acres en culture dont 145 en guéret d'été. 20 acres pour cassaille. Maison moderne de dix chambres finie stucco en 1940, plomberie complète, fournaise air chaud, deux citernes en ciment, téléphone, appareil électrique de 1000 watts avec "Windcharger Giant" deux bons puits, maison supplémentaire à deux étages; des étables, bonnes porcheries, 15 greniers, garages, etc. Située à cinq milles d'un excellent village, 2 milles de l'école. S'adresser Boîte 125, Saint-Paul, Alberta.

Hommes d'affaires: Commandez vos livrets de compte à la Survivance.

Il trouve difficilement ingénieurs et architectes

Ottawa. — Le ministre des Travaux publics, M. Alphonse Fournier, a déclaré au Parlement que son ministère a de la difficulté à obtenir des ingénieurs et des architectes pour dresser les plans des travaux publics d'après-guerre.

Il croit que les ingénieurs et architectes s'intéressent davantage aux projets d'entreprise privée.

Editions Fides

25 est rue St-Jacques, Montréal-1

Miroirs déformants

par Claude AUBRY

L'auteur se montre satirique dans **Miroirs Déformants**, édité chez Fides. La société avec ses travers les plus caractérisés est prise à partie. M. Aubry n'en veut pas aux hommes mais plutôt aux vices et aux mauvais penchants qu'il ne craint pas de décrire avec tout ce qu'ils ont de ridicule et de malséant.

Volume de 208 pages, au prix de $1.00, par la poste, $1.10.

* * *

Les grands auteurs spirituels

Le révérend Père Roméo Boileau, c.s.c., a extrait à cet effet les meilleures pages des traités les plus renommés des grands auteurs spirituels: sainte Thérèse d'Avila, saint Jean Chrysostome, le Père de Caussade, s.j., Dom Guéranger, etc.

Dix tracts sur les sujets les plus variés sont maintenant en librairie: **L'abandon à la Providence, Les Béatitudes, La Paix intérieure, Le Pater, Le Carême, Saint Joseph, La Douceur, etc.**

Fides présente là une collection qu'on appréciera grandement, vu l'impossibilité où sont nombre de lecteurs d'aller puiser aux sources mêmes des grands maîtres de la vie spirituelle. Cette doctrine convient à tous les chrétiens.

On peut s'abonner immédiatement aux dix prochains numéros de la collection en s'adressant à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, pour le prix de $1.00.

* * *

Le conte fantastique au XIXe siècle

par John-A. Guischard, M.A., Ph.D.

Que les enfants ne se réjouissent pas trop, il s'agit moins ici d'un livre de contes que d'un chapitre sur l'histoire de la littérature.

L'auteur donne, en quelques phrases, les particularités qui caractérisent chacun des conteurs, résume chacun de leurs contes et nous révèle la source de leur inspiration.

Volume de 180 pages, au prix de $1.00; par la poste, $1.10.

* * *

L'esprit de notre adoption divine

par Marie-Antoine Roy

L'auteur a des passages d'une rare valeur doctrinale sur l'amour de Dieu, l'abandon et la pénitence, notre titre d'enfants de Dieu.

Fascicule de trente-deux pages en vente au prix de $0.10; par la poste, $0.13.

VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE

De l'arrivée des Soeurs de Sainte-Croix à Falher

L'Amicale Sainte-Anne de Falher désirant célébrer dignement **le 25e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de Sainte-Croix** dans la paroisse, convoque tous les anciens élèves à une réunion spéciale qui se tiendra à l'Alma Mater, **jeudi, le 27 décembre, à 2 heures de l'après-midi.** La réunion sera sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr H. Routhier.

SOUPER DE FAMILLE. — SEANCE RECREATIVE.

Prière d'avertir Mme Albert Robertson, secrétaire du Comité d'organisation, si l'on peut accepter l'invitation.

L'AMICALE DE FALHER.

CALGARY

Nous sommes de beaucoup redevables à nos acteurs pour la si belle soirée du 25 dernier. Ce fut bien réussi et le chroniqueur se fait le porte-parole des paroissiens pour remercier tous ceux qui ont contribué d'une manière quelconque à nous égayer.

Les directeurs étaient MM. J.-D. Caron et R. Leclerc; les autres acteurs: Mme J.-E. Leblanc, Mlles Pierrette et Lucienne Dandurant, Béatrice et Irène Caron, Carmel Despins; MM. U. Dandurant, Jacques Baril, Adrien Caron, Rodolphe Portelance et J. Jubinville. Mme R. Portelance accompagnait au piano. Il y eut solos de piano-accordéon par Mlle A. Dickie et de piano par Mlle Sheila Donahy.

* * *

M. le Docteur et Mme Beauchemin sont allés en voyage à Edmonton en fin de semaine.

* * *

M. L. Normandeau et un ami étaient les visiteurs à la paroisse dimanche dernier.

"Passes" supprimées pour les Fêtes

Bien que la guerre soit maintenant finie depuis plus de six mois en Europe, l'encombrement est encore tel sur les trains, du fait du rapatriement des soldats, que les chemins de fer canadien ont décidé de supprimer encore cette année, durant la période des Fêtes, le privilège des "passes" sur tous leurs trains.

Chèques d'allocations familiales

Ottawa. — Le sous-ministre du Bien-Etre social, le Dr G.-F. Davidson, a déclaré que les chèques d'allocations familiales n'étaient pas envoyés tous à la fois, pour ne pas encombrer à dessein le courrier. En conséquence, les mères ne doivent pas s'inquiéter quand il arrive qu'une voisine reçoive son chèque mensuel avant elle. C'est à partir du 20 du mois que l'on distribue les chèques.

Politique internationale

L'application des principes chrétiens est le seul moyen d'éviter les destructions

par la British United Press

L'atome ce minuscule élément de la matière continue à jouer un rôle de premier plan dans le domaine de la politique internationale. Le sort de pays, de puissances et de grands empires semble dépendre de cet élément microscopique que l'homme vient de découvrir et qui fait déjà trembler l'homme.

Cette puissance d'exploiter embarasse ceux-là même qui la possèdent. Ils cherchent à trouver un moyen pour faire partager un secret aussi terrible à tout l'univers, mais il semble que l'univers lui-même est incapable de supporter un tel fardeau puisque l'on n'ose pas encore faire connaître le secret.

Les hommes de sciences ont recherché pendant des années à utiliser l'énergie atomique pour fins de guerre, mais ils se trouvent maintenant devant un résultat qui dépasse leur but; car ils avaient cherché un moyen de mettre fin à la guerre et ils ont trouvé un instrument capable de détruire le monde.

Le premier ministre Attlee, d'Angleterre, le président Truman des Etats-Unis, et le premier ministre King, du Canada, les chefs des trois pays qui connaissent le secret de la bombe atomique ont tenté au cours d'une conférence à Washington de fixer le sort de l'énergie atomique, mais ils n'ont pas pu prendre de décision véritablement positive.

Ils devaient d'abord décider si le secret devait être communiqué aux Nations unies ou s'il devait rester le droit exclusif des trois pays nommés.

La décision qu'ils ont annoncée ne modifie nullement la politique suivie jusqu'à date. On a seulement décidé de former une commission qui devra trouver un moyen de contrôler l'énergie atomique afin d'éviter de la faire servir pour des fins de destruction. Cette commission aura une tâche qui dépassera de beaucoup ses capacités.

Le refus de dévoiler le secret atomique révèle le peu de confiance qui règne actuellement entre les grandes puissances. On proclame volontiers que les grandes puissances cherchent à assurer une paix stable dans le monde, mais on n'ose pas partager le secret de l'arme la plus terrible que l'on connaisse jusqu'à date.

Il est peut-être plus sage de ne pas livrer au monde, divisé par toutes sortes de rivalités, de soupçons et de rancoeurs, une arme aussi redoutable.

Si le secret est ainsi gardé jalousement, on peut prévoir que les autres puissances poursuivront des efforts intenses pour le découvrir à leur tour. La Russie est déjà fort avancée dans ce domaine et les savants russes feront sans doute de nouvelles découvertes dans leurs recherches et ils refuseront à leur tour de la dévoiler aux Alliés puisque ces derniers auront refusé de leur faire connaître le secret de la production de la bombe atomique.

Alors on assistera non seulement à une course aux armes, mais, aussi aux inventions redoutables capables de détruire en peu de temps les fruits d'une civilisation plusieurs fois millénaire. Les relations internationales reposeront sur une menace constante, sur une crainte de plus en plus terrible.

L'aspect le plus réconfortant de la décision prise à Washington est sans doute la possibilité que l'ordre moral se rétablisse dans le monde avant la découverte de la bombe atomique par d'autres nations.

La civilisation a fait des progrès immenses, les sciences ont progressé si rapidement que l'on peut aujourd'hui se demander si les hommes ont été capables de suivre l'évolution du temps.

Le premier ministre anglais a placé le problème de la paix dans sa perspective propre en le considérant d'ordre moral plutôt que physique.

En effet, la bombe atomique sera une menace constante pour le monde aussi longtemps que l'on ne reconnaîtra pas qu'il existe une force supérieure: la morale. Seule cette puissance supérieure peut dominer l'énergie atomique qui dépasse l'homme.

On discute l'avenir de l'énergie atomique alors qu'il importerait plutôt de chercher les moyens capables d'enlever l'usage de la bombe. Les découvertes scientifiques militaires ne servent qu'à engendrer la crainte, provoquent d'autres découvertes plus redoutables encore et engendrent finalement la guerre.

Si l'on se base sur le jeu de la politique et de la force pour établir la paix dans le monde, on s'achemine vers un échec complet.

Il semble évident que l'Angleterre et les Etats-Unis ne veulent pas livrer leur secret à la Russie; ils cherchent plutôt à le confier à l'Organisme de sécurité des Nations Unies pour qu'il puisse empêcher les Nations de s'en servir pour fins d'agression.

Toutefois, il est certain que l'organisme de sécurité ne pourrait absolument pas empêcher la Russie de produire son énergie atomique, si ce pays décidait de le faire.

En effet, la Russie fait partie du conseil de sécurité et comme grande puissance elle a droit de veto sur les décisions du conseil. Elle pourrait donc le paralyser s'il tentait, contre le gré des Russes, d'intervenir en Russie.

Il ne semble pas y avoir d'autre moyen de contrôler la bombe atomique que d'avoir recours à une puissance supérieure: les principes chrétiens de charité et de paix qui rendent inutile le recours aux armes. Aussi longtemps que le monde cherchera la paix ailleurs, il fera fausse route.

Il sera exécuté pour haute trahison

Londres. — John Amery, fils de l'ancien secrétaire d'Etat aux Indes, a été condamné à mort. Il avait été rendu coupable de haute trahison pour avoir fait de la propagande nazie à la radio de Berlin.

Amery a plaidé culpabilité à huit chefs d'accusation et il a reçu sa sentence huit minutes plus tard. Le juge lui a dit: "Vous avez perdu votre droit de vivre. Vous n'êtes plus qu'un traître devant votre roi et votre pays".

Club "Joyeux Noël"

Dimanche le 2 décembre 1945, les membre de la salle paroissiale de Saint-Joachim, 110e rue, aura lieu la partie annuelle de whist et de bridge organisée par Mme P.-A. Dow, présidente du Club "Joyeux Noël".

Il y aura un intéressant programme musical, prix d'entrée ainsi que de magnifiques prix aux heureux gagnants; un goûter sera aussi servi.

Comme par les années passées, les membres du Club "Joyeux Noël" espèrent que tous se feront un plaisir d'être présents à cette soirée qui a pour but de prélever des fonds afin de procurer quelques friandises aux vieillards et aux malades les plus délaissés de nos hôpitaux.

Ceux qui désirent jouer au whist ou au bridge sont priés d'apporter leurs cartes, si possible.

Edmonton-Nord

Courrier de Saint-François

Le R.P. Raymond Pennafort, o.f.m., notre curé, est encore à l'hôpital sous les soins du médecin. Nous nous apercevons de son absence et nous prions afin que son séjour à l'hôpital ne soit pas trop long.

A l'occasion de son anniversaire de naissance, les membres de la chorale et du C.Y.O. manifestèrent au R.P. Colomban, vicaire, leur reconnaissance en lui offrant un cadeau. M. Charles Potvin fit la présentation.

* * *

Club des Gens mariés:—

Dimanche, le 2 décembre, une vingtaine de membres se réunirent pour l'assemblée mensuelle. On joua au whist: M. et Mme A. Wolsegger furent les vainqueurs. Après un goûter, on discuta ce que l'on pourrait faire pour la célébration de Noël.

* * *

Nouvelles du C.Y.O.:—

Le C.Y.O. Junior a tenu son assemblée régulière le 30 novembre. Pendant que les uns patinaient, les autres s'amusaient à l'intérieur. Des gâteaux et du cacao furent servis comme rafraîchissements.

Les membres du comité des sports, C.Y.O. Senior, Laurent Potvin, Roméo Landry, Antoinette Gariépy, Gertrude Gagné et Lorraine Roberge, reçurent des remerciements pour la dernière assemblée. Il y eut patinage à la patinoire publique d'Edmonton-Nord, suivi d'un goûter au sous-sol de l'église. Nous étions heureux d'avoir parmi nous quelques jeunes mariés.

Nous disons une cordiale bienvenue pour dimanche prochain, le 9 décembre, à 8:30 p.m., à tous ceux qui voudraient. . . et nous espérons qu'ils le veulent. . . assister au bingo au sous-sol de l'église.

LA RADIO

CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 9 au 15 décembre.

Dimanche 9 décembre
9h. 30 a.m. Semences et Floraisons.
10h. 00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale.

Lundi 10 décembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 11 décembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mercredi 12 décembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 13 décembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 14 décembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 15 décembre
9h. 30 a.m. La Porte ouverte
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4h. 30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Gilbert Lessard
Watrous, 27 novembre 1945.

Pas d'exportation de meubles canadiens

Ottawa. — Il n'y a pas d'exportation de meubles canadiens en Afrique du Sud, présentement, a déclaré aux Communes le ministre du Commerce, l'hon. James MacKinnon. Ce dernier a coupé ainsi les ailes à un canard qui courait, voulant que des meubles soient expédiés en Afrique du Sud, alors que les Canadiens sont privés d'une foule de nécessités de première importance dans ce genre de commerce.

Chevaliers de Colomb

Voici le résultat de la partie de cartes "téléphonique" tenue dernièrement sous les auspices du Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb:

Whist: E. Landry, 121: $2.50; Whist (ex-aequo): R. Breton et Léopold Brault, 98: $2.50; bridge: Rév. A. Tétreault, 3270: $2.50; bridge (ex-aequo): Mme A. Van Brabant et Geo. Baribeau: $2.50.

Remerciements à tous ceux qui nous ont encouragés et félicitations spéciales au R.P. Bidault et nos amis de Saint-Albert.

(Communiqué)

Thé chez les Bonnes Amies

Dimanche le 2 décembre, 1945, les Bonnes Amies étaient les hôtesses de nombreux convives à la résidence de Mme Dow. Mlles Thérèse Sabourin et Suzanne Dame recevaient au nom des membres du club. Le décor de la salle à manger présentait une atmosphère gaie et accueillante. La table était recouverte d'une riche nappe en dentelle et de trois pièces en verre taillé déposées sur un miroir, d'un vase rempli de jolis chrysantèmes jaunes et de deux candélabres surmontés de quatre cierges de la même couleur. Le goûter était choisi, varié et délicieux. Les dames suivantes versèrent le thé: Mmes A. Tardif, P. Poirier, Mlle Helen Steinberg, Mmes E. Foley, J.-A. Thibeault, Montpetit, J. Hart, L. Ayotte, F. Ouellet, A. Turcotte.

Un programme musical bien apprécié fut présenté par M. L. Lorieau et Mlle M. Lorieau, Mme J. Lacroix et Mme A. Blais, M. L. Brodeur, M. G. Igo et M. L. Brodeur et Mlle C. Pepin.

A tous leurs nombreux amis et collaborateurs, les Bonnes Amies désirent exprimer leur sincère appréciation et leur vive gratitude.

Visiteurs de guerre britanniques

Ottawa. — Durant la guerre qui vient de prendre fin, le Canada a donné l'asile à 1,532 visiteurs de guerre britanniques a-t-on annoncé en Chambre des Communes, à Ottawa. De ce nombre, 1,337 sont déjà retournés chez eux, soit pour la plupart en Grande-Bretagne. Il en reste encore 195 au Canada. Il s'agit surtout d'enfants de Grande-Bretagne dont les foyers avaient été détruits à la suite des raids ennemis ou dont les demeures se trouvaient dans les zones immédiates de guerre. Le gouvernement canadien a reçu de différents corps publics du pays une somme de $80,114, pour l'aider à défrayer les frais occasionnés par la venue de ces visiteurs.

Le col. Paul Mathieu sous-ministre adjoint

Ottawa. — On apprend de bonne source que le col. Paul Mathieu, de Québec, entrera en fonctions ces jours-ci au ministère de la défense nationale, à titre de sous-ministre adjoint. Le poste laissé vacant par le col. Henri Desrosiers, sous-ministre de la défense, ne sera pas rempli.

La guerre étant terminée, la défense nationale pour l'armée n'aura donc qu'un sous-ministre, M. A. Ross, qui occupait ce poste conjointement avec le col. Desrosiers.

Lutte de l'Eglise contre le nazisme

Nuremberg, Allemagne. — Dès 1934, la zélée police secrète nazie qualifia l'opposition de l'Eglise catholique à son nouveau régime de "conduite inexprimable" et, en 1942, le chef de la Gestapo, Heinrich Himmler, ordonna que les prêtres de certaines nationalités dans les camps de concentration fissent toutes espèces de travaux.

La chose a été découverte dans les filières de la police secrète produites comme preuves au tribunal militaire international. Les documents accusaient une furie nazie croissante, en face de la non coopération passive de la part du clergé, spécialement en Bavière.

Un rapport de la police parla de l'abstention de 70 églises bavaroises à sonner le glas à l'occasion de la mort du président von Hindenburg, en 1934.

L'établissement des jeunes

Troisième leçon: L'établissement sur les vieilles terres

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes ruraux doit se faire d'abord sur la terre. Avant de songer à la forêt, aux mines, à l'artisanat, au commerce ou à l'industrie, il convient de tourner nos regards d'abord vers l'agriculture. Pourquoi? **Parce que la terre donne des corps sains et des âmes fortes. Elle conserve les traditions, assure la stabilité des familles, fait la richesse des nations.** Il importe, pour avoir avoir une société saine, qu'une partie importante de la population vive sur la terre.

L'établissement sur la terre peut se faire soit dans les vieilles paroisses, soit dans les régions de colonisation. Nous verrons dans la présente leçon quelles sont les possibilités d'établissement dans les vieilles paroisses.

1.—Inventaire des sols cultivés dans Québec

Au recensement de 1941, il y avait en chiffres ronds, vingt millions d'acres de terre concédée pour fins agricoles dans la province de Québec. Ces vingt millions d'acres étaient répartis en 155,000 fermes d'une superficie moyenne de 128 acres. Ces fermes étaient cultivées par leur propriétaire dans une proportion de plus de 95 pour cent.

Mais sol concédé pour fins agricoles ne veut pas dire sol cultivé. En fait, il y avait en 1941 dans Québec à peine dix millions d'acres en culture, soit une moyenne d'environ 65 acres par ferme ou une proportion de 59 pour cent. Le reste était constitué de forêts, de montagnes, de savanes, de broussailles, de sols marécageux ou pierreux. Comme on le voit, le domaine agricole du Québec est donc très restreint par rapport à la superficie totale de la province, soit environ trois pour cent et par rapport à la superficie totale du sol arable, soit environ un tiers.

2.—Possibilités d'établissement dans les vieilles paroisses

En se basant sur les chiffres ci-dessus mentionnés, il semble à première vue que les possibilités d'établissement sur les vieilles terres soient très considérables. Mais à la réflexion, on finit par se rendre compte qu'elles sont plutôt limitées pour les raisons suivantes:

a) La **superficie** moyenne de 65 acres en culture sur les fermes québécoises semble insuffisante pour faire vivre convenablement, dans les régions de culture mixte, une famille agricole le moindrement nombreuse. La ferme de 100 à 150 acres en culture assure indiscutablement un meilleur niveau de vie.

b) La **machine** permet de cultiver une plus grande étendue avec moins d'effort. Elle provoque donc, là où elle s'introduit, un agrandissement des domaines. Or la mécanisation de notre agriculture est actuellement en pleine voie de réalisation et s'accentuera probablement au cours des dix prochaines années.

Pour ces deux raisons principales, il ne semble guère possible d'établir beaucoup de jeunes, soit par l'accroissement des superficies cultivées des vieilles terres, soit par la division des vieux biens. Il y aura des biens qui se diviseront, mais par contre, il y en aura d'autres qui se regrouperont, de sorte que, dans l'ensemble de la province, le nombre des cultivateurs dans les vieilles paroisses ne variera guère. Les surfaces en culture augmenteront, mais le nombre des cultivateurs restera stationnaire.

Néanmoins, il y a beaucoup de paroisses, probablement **quelques centaines, où l'on peut compter des possibilités d'établissement de plus.** Il s'agirait d'égoutter une savane ou un fond de terre noire par le creusage d'un ou plusieurs cours d'eau. Ailleurs, il faudrait construire des digues pour empêcher l'inondation de vastes étendues importantes dans le bas du fleuve. Ce sont là des questions d'ordre local ou régional qui doivent être étudiées par les intéressés et résolues avec le concours des techniciens et des subsides de l'Etat chaque fois que la chose est nécessaire.

Il y a aussi des possibilités intéressantes d'établissement dans les **districts de culture fruitière et maraîchère.** De l'avis d'experts, l'on pourrait subdiviser avantageusement plusieurs de nos fermes maraîchères sans que le niveau de vie des exploitants en soit abaissé. Beaucoup de paroisses situées pas très loin des grandes villes, principalement Montréal et Québec, pourraient facilement faire vivre dix, quinze, vingt cultivateurs de plus. C'est encore là un problème que les gens situés sur les lieux auraient avantage à étudier.

Il y a aussi, à ce qu'on prétend, les **terres abandonnées**, c'est-à-dire celles dont les propriétaires se désintéressent et qui sont affermées à des voisins ou tout simplement laissées en friche. L'on a prétendu pendant longtemps qu'il y avait des milliers et des milliers de terres abandonnées dans la province de Québec. En 1931, la superficie des terres abandonnées s'élevait à 833,000 acres, ce qui donnait environ 3,000 fermes. Comme il y a eu, au cours des dix dernières années, un effort sérieux pour la remise en valeur de ces terres, leur nombre n'a pas dû augmenter; il est même probable qu'il a dû diminuer. Du reste, ol' ntrouve qu'une proportion importante de ces terres ont été abandonnées précisément parce qu'elles étaient trop pauvres pour faire vivre une famille convenablement. Quoiqu'il en soit, il ne peut y avoir de ce côté des possibilités d'établissement considérables.

En résumé, l'on peut dire que dans l'état actuel de notre agriculture, tant du point de vue technique qu'économique, les possibilités d'établissements nouveaux pour notre jeunesse sur les vieilles terres sont assez limitées. L'on pourrait probablement augmenter de 155,000 à 60 ou peut-être, à force d'efforts, à 175,000 le nombre des fermes du vieux Québec, mais alors on aura atteint le point de saturation. Celui qui prédirait une diminution du nombre des fermes au cours des vingt-cinq ou cinquante dernières années aurait autant de chance d'avoir raison. Il y a trop de facteurs qui entrent en ligne de compte pour qu'on puisse prévoir l'avenir avec certitude.

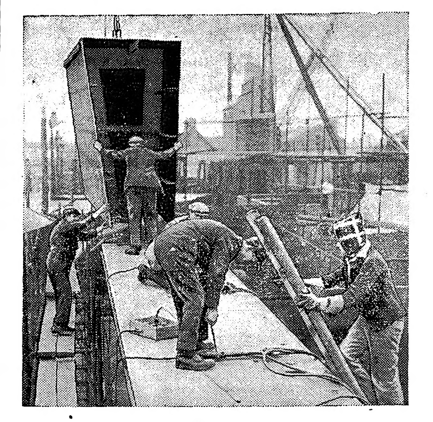
3.—Possibilités d'établissement dans les autres provinces

C'est un fait peu connu mais qui existe quand même, qu'il y a en dehors du Québec un nombre considérable de **fermes à vendre**, parce que les propriétaires, gens de langue anglaise, n'ont pas d'enfants pour prendre leur place. Il y en aurait, paraît-il, quelques dizaines de milliers en **Ontario** et autant dans **l'Ouest canadien.** Pour le jeune homme qui peut disposer de quelques milliers de dollars et qui n'est pas intéressé à défricher un lot, il y a de ce côté un débouché intéressant. Toutefois l'affaire ne peut réussir que si elle est bien organisée et dirigée, que si elle fait partie d'un plan d'ensemble, pour ne pas envoyer nos gens dans un milieu complètement étranger et peut-être hostile. On devra commencer par les diriger vers les centres mixtes où ils trouveront, dès leur arrivée, des gens de leur langue avec des écoles, églises, etc. Cela est sûrement aussi intéressant et, à tout prendre, moins coûteux que la colonisation proprement dite.

Questionnaire

1.—Quel est le nombre de fermes dans Québec?
2.—Quelle est la superficie moyenne totale et en culture des fermes du Québec?
3.—La superficie en culture de nos fermes pourrait-elle être agrandie? Comment?
4.—Peut-on placer beaucoup de nouvelles familles sur nos vieilles terres? Donner votre opinion.
5.—Peut-on placer de nos jeunes en dehors du Québec?

(Terre de Chez Nous).



Aujourd'hui on construit des navires en assemblant les parties fabriquées à l'avance. Cette photo nous montre des ouvriers qui assemblent les parties d'un navire.

Quelques réflexions d'un Haïtien devant un morceau de fromage d'Oka

Au Canada, à Oka, il y a une grande Trappe.

Les moines y sont assidus à leur Oeuvre de renoncement, de méditation de leurs Fins dernières, de prière pour l'Eglise afin que leur sanctification et leurs oeuvres soient — selon le dogme béni de la Communion des Saints — le partage abondant entre tous les hommes, au gré de Dieu qui connaît les besoins de ses enfants, de leurs mérites personnels entrés dans le Trésor de l'Eglise. Les Moines à leurs mortifications retiennent le bras de Dieu dont la justice offensée appelle les coups sur les pécheurs.

A Oka, au Canada, il y a aussi du fromage.

En Haïti, plus d'un en a entendu parler. Et tous les Haïtiens qui en reviennent en ont mangé.

Or le fromage d'Oka, un certain jour, fut l'objet d'un grand souci — ne disons pas d'un grand trouble: ces âmes sont sereines — dans le monde des Moines responsables de la fabrication et gardiens du secret.

Car il y a le secret du fromage d'Oka — comme il y a le secret de la "Pêche-Kenskoff", de "l'Anisette-Découverte", du "Cacao-Roumain". Et chacun garde le sien.

En France, à Bricquebec, la Trappe-Mère dont dépendait Oka, on avait trouvé un petit goût au fromage de la Trappe canadienne.

Oh! un soupçon de goût étranger à celui du "secret".

Et pour ce soupçon de goût qui menaçait de porter atteinte à la réputation du fromage célèbre, on députa un Moine gardien de la recette vers la Trappe d'Oka. Le Moine avait la consigne unique de rectifier la fabrication du fromage et, pour ce, d'assister aux différents traitements subis par le lait et par la crème, en vue de découvrir la cause de cette déviation du goût initial. Minutie, dira-t-on. Et l'on sourira.

Il faut écarter ici le côté commercial ou tout au moins le mettre en second lieu. Il faut voir dans ce détail — car, à tout prendre, ce n'est qu'un détail, — le sérieux que le Moine apporte au voeu d'obéissance qu'il a, par amour de Dieu, juré d'observer au pied de l'Autel de sa Profession religieuse.

Les Moines d'Oka mangent-ils de leur fromage? Je l'ignore. Mais les Chartreux — à part les responsables — ne boivent pas de leur chartreuse. Les Moines ont reçu de l'autorité religieuse qui les commande au nom de Dieu, la mission de faire un travail où le fini, sinon le parfait, doit être la marque de leur esprit de foi et de leur amour de Dieu. Parce que c'est Dieu qui les commande, parce que c'est pour Dieu que l'on travaille, parce que Dieu est l'Absolu, il importe que rien ne manque à la matière et à l'esprit de l'obéissance qui les tient en Religion au service de Dieu.

Admettons, gens du siècle, que si les oeuvres qui nous passent par les mains avaient cette empreinte des mains des Moines, il n'y aurait pas que les fromages à être amendés dans le monde...

L'AMI.

(La Phalange).

COOPERATIVES

L'électricité à la campagne

Québec. — M. Albert Rioux, de la commission de l'électrification rurale, a déclaré devant les congressistes de l'Union des conseils de comtés réunis au Château Frontenac, que 46 coopératives d'électricité ont été organisées légalement et qu'une vingtaine d'autres le seront prochainement dans la province de Québec.

M. Rioux a parlé du rôle que les coopératives d'électricité sont appelées à jouer dans l'établissement de l'électrification rurale.

Il a signalé que les coopératives se composent du plus grand nombre possible de clients. Quelques-uns, comme celles de la Gaspésie et du Témiscamingue, comprendront 15 paroisses. Plusieurs autres en grouperont 5 et 10.

Expliquant le but de la loi relative aux coopératives d'électricité, M. Rioux a dit que l'office de l'électrification rurale, créé en vertu de cette loi, prête à fonds perdus aux coopératives 75 pour 100 du coût de construction de leur centrale, de leurs lignes de transmission et de distribution. Les coopérateurs ne paient qu'un intérêt annuel de 3 pour 100. Le capital n'est jamais remboursable. De plus, les coopérateurs peuvent obtenir de l'office un prêt de 75 pour cent du coût de l'installation de l'électricité dans leurs bâtisses, jusqu'à $500. Ce prêt est remboursable en dix versements annuels avec un intérêt de 1 pour 100.

L'agriculture à l'aide de la science

Ottawa. — Le ministère de l'Agriculture a annoncé que les cultivateurs canadiens seraient bientôt appelés à jouer un rôle important dans le contrôle des maladies telles que la typhoïde et la dysenterie. En effet, le sucre du lait qui servait déjà, à la préparation de la pénicilline, entrera dorénavant dans la production d'un autre médicament merveilleux, la streptomycine.

Cette dernière s'est avérée d'une efficacité formidable dans la lutte contre des bactéries que ne détruisait pas la pénicilline. On projette de fabriquer ce médicament sur une grande échelle, dans un avenir prochain au Canada.

Prêts consentis aux cultivateurs

Les prêts consentis aux cultivateurs du Canada en vertu de la nouvelle loi du prêt pour les améliorations agricoles ont déjà atteint le montant de $3,-500,000. d'après des renseignements fournis dernièrement par l'administrateur de la loi à la Fédération canadienne d'Agriculture. De ce montant dit M. D.-M. McRae, environ un million a servi à l'achat d'instruments aratoires. Il ajoute que tout indique qu'avec le temps les cultivateurs profiteront de plus en plus de la loi pour financer leurs achats de machines agricoles. Le plus grand nombre des demandes de prêts viennent des cultivateurs de l'Ouest. Bien que la loi accorde du crédit pour l'électrification rurale, on a très peu de demandes à cette fin, probablement en raison de la difficulté que l'on a de se procurer des appareils électriques, même si la guerre est finie.

On annonce que les Pays-Bas bénéficieront, aux Etats-Unis, d'un emprunt de $50,000,000. à 2 et 3/8% d'intérêt pour financer l'achat de produits agricoles et industriels.

* * *

Ne vous contentez pas de souscrire au Timbre de Noël. Placez un timbre sur chacune de vos lettres, sur chacun de vos colis. Incitez ainsi les autres à souscrire à la même oeuvre.

Une nouvelle variété d'avoine se montre très bonne

La nouvelle variété d'avoine Beaver, qui a été distribuée pour la première fois au printemps de 1945 par la Division des céréales, de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, s'est en général très bien comportée malgré les pénibles conditions de température. La rouille de la feuille a été très répandue cette année dans l'Est du Canada, même dans les régions qui, dans des conditions normales, n'ont pas à redouter cette maladie. Ce sont les récoltes semées tardivement qui ont le plus souffert. La rouille de la tige était beaucoup moins répandue; elle ne se trouvait que dans certaines localités et pouvait dans la plupart des cas, être retracée directement à la présence d'arbustes d'épine-vinette dans le voisinage.

L'avoine Beaver est le résultat d'un croisement entre les variétés Vanguard et Erban et elle réunit les qualités des deux. C'est une espèce mi-hâtive, la paille a une longueur et une force très passables, la production est bonne, le grain est de bonne grosseur et d'assez bonne qualité. La Beaver a tout autant de résistance à la rouille de la tige que la Vanguard, et à la rouille de la feuille que la Erban. Avant 1945, le degré de résistance à la rouille possédé par les variétés parentes, de même que par la Beaver, offrait une garantie suffisante contre les graves attaques des souches prédominantes de ces deux rouilles dans l'Est du Canada, mais l'augmentation subite en 1945, de nouvelles espèces des deux rouilles auxquelles aucun des parents de la Beaver n'avait de résistance, et les conditions extrêmement favorables qui existaient pour le développement de la rouille, ont été la cause principale des dégâts causés cette année dans la récolte de l'avoine Beaver.

Il s'est fait en 1945 plus de 80 essais de culture de l'avoine Beaver par les cultivateurs, répartis dans toute la province de l'Ontario, et les rapports analysés jusqu'ici sont en général très satisfaisants. Il s'est distribué 1400 boisseaux de graines d'avoine Beaver aux producteurs de semence de cette province au printemps de 1945, et l'on estime que l'on pourra offrir aux producteurs de 20,000 à 30,000 boisseaux de cette source pour la récolte de 1946.

Faites un cadeau à votre pays, à votre province, à vos amis, à votre famille, à vous-même. Achetez le Timbre de Noël qui contribue à enrayer le fléau de la tuberculose.

La colonisation

Le cours d'établissement de l'U.C.C.

Depuis au delà de vingt-cinq ans l'Union Catholique des Cultivateurs s'emploie avec une persévérance digne de tous les éloges à renseigner la classe agricole sur les questions qui sont de nature à améliorer son sort, à la défendre contre ses ennemis, à l'orienter dans le sens de ses intérêts. A chaque année ses multiples initiatives connaissent de nouveaux succès et accroissent le nombre de ses membres. L'on ne saurait donc mésestimer l'influence qu'elle exerce sur ceux qui se réclament de la profession agricole.

Cette année La Terre de Chez Nous s'attaque à un problème auquel la fin de la guerre redonne une actualité saisissante: L'Etablissement des jeunes ruraux. Après la lecture des quatre premiers cours qui furent déjà publiés l'on a l'impression que cette question capitale sera traitée à fond, qu'on n'en négligera aucun des aspects. Il s'agit en effet d'informer, d'éclairer les cultivateurs sur le devoir qu'ils ont d'établir leurs enfants, de les garder à la terre afin de leur éviter les déboires inhérents à l'exode vers les villes mangeuses d'hommes, de familles. L'on veut éveiller chez la classe agricole la fierté de sa profession qui la pousse à se vouloir fortifier en multipliant autour d'elle des foyers autonomes, assurés de permanence et d'indépendance. Il s'agit aussi de faire ressortir la nécessité des métiers ruraux, l'utilité de l'artisanat, les services qu'ils peuvent rendre; en somme d'encourager le développement d'une véritable mentalité paysanne que les perfectionnements de la science moderne tendent de plus en plus à faire disparaître emportant avec elle le bonheur et la quiétude de nos campagnards.

Il n'est peut-être pas présomptueux d'espérer que la substance de ces cours à domicile façonnera une opinion puissante capable de s'exercer auprès des pouvoirs publics dans le but de les inciter à préparer les établissements de ceux dont la vocation les destine à la culture du sol. Dût-il en être ainsi que l'U.C.C. eût grandement mérité de tous ceux qui travaillent au mieux-être de la classe agricole.

Marc M. Meunier,
Service de la colonisation aux
Chemins de fer nationaux du Canada

La Survivance des Jeunes

Les vertus chrétiennes du fondateur de Montréal

(Suite)

Fidélité de Maisonneuve

En ce résultat, la part est grande du commandant; comme en toute oeuvre, la part du chef. Paul de Chomedey est l'homme par qui Ville-Marie, rêve démesuré, a sauvé de son rêve tout ce qui pouvait en être sauvé. Ce qui vaut mieux, l'homme n'a pas été défait ni ne s'est trahi soi-même. Revanche des grandes âmes qui contre l'échec, peuvent au moins dresser la beauté triomphante de leur vie. Le chevalier est resté ce qu'il était. La Soeur Morin qui l'a connu, nous le décrit: "généreux, bon soldat"; et, "comme il estoit le premier de la confrérie des soldats de la Vierge, il estoit le premier aussi à s'exposer au danger de la mort, il y couroit avec joie". Quelques-unes de ses fondations révèlent la tournure chevaleresque de son esprit: par exemple, cette confrérie militaire des soldats de la Sainte Vierge, régiment de guetteurs autour des "déserts et champs de bled", qui, le matin de leur jour de garde, se confessent, communient, se mettent en état de mourir. En telle de ses ordonnances, le gouverneur parle de sa ville, comme du fief de Notre-Dame: "Attendu que cette ville appartient à la Sainte-Vierge. . ." La Vierge, elle est si bien la Dame de ses pensées, que, dans son entourage, on l'appelle avec une admiration souriante: "le premier gentilhomme de la Chambre de la Reine du Ciel".

Pauvreté

Dans la colonie, soumise au siège perpétuel, tout le monde est pauvre. Le commandant, aux moeurs de moine, est resté pauvre, plus pauvre que beaucoup de son entourage. Jusqu'à la fin, pour gite, il s'est contenté de son logis dans le fort primitif de la Place Royale. Tout au plus, à la veille de son départ, aurait-il habité, avec les Messieurs de Saint-Sulpice, leur premier séminaire en bois. Il n'a qu'un valet. Il s'habille comme les plus simples habitants: d'"un capot de serge grise à la mode du pays". Sa table est des plus frugales. Il n'est pas rare que, pour des nécessiteux, il prélève sur cette frugalité. Sa charité lui inspire, certains jours, des mouvements d'héroïque détachement. Un brave garçon qui n'a rien pour traiter avec les sauvavges s'attriste. M. de Chomedey le fait venir; voici les rideaux de lit de monsieur le gouverneur; au garçon d'y tailler des "capots" et d'aller les échanger pour des peaux de castor. Luimême ne voudra pas toucher à la plus petite fourrure. En Nouvelle-France, à propos de commerce clandestin, la malignité publique a rarement épargné les plus grands. Contre le gouverneur de Ville-Marie, elle n'a rien osé. Echanger des peaux de castor pour de beaux louis d'or et d'argent, c'était là, dira M. de Casson, une "transmutation que M. de Maisonneuve n'avait pu apprendre". Ne se souciant non plus d'argent que de fumier", renchérit la Soeur Morin.

Chasteté et esprit de foi

Engagé par voeu à la chasteté perpétuelle, comme il l'était à la pauvreté évangélique, "homme de grande oraison", "bon comme un ange", humble "comme un novice fervent", il n'a manqué à ce laïc, pour être vrai moine, que la bure et l'investiture rituelle. Sa foi de croyant lui inspire presque naturellement les gestes de grandeur, comme en ce jour où, pour Ville-Marie menacée d'inondation, il charge ses épaules d'une croix, et, accompagné de sa petite colonie chantant des hymnes, va la planter au flanc du Mont-Royal.

(Extrait d'un article du chanoine L. Groulx, paru dans le Bulletin des Etudes françaises).

Corrigeons-nous

Anglicismes ou termes anglais:	Disons en français:
Bicycle,	bicyclette.
Cédule	programme,
A date,	jusqu'à présent.
Post office	bureau de poste.
Transfer,	correspondance.
Crème à la glace,	crème glacée ou glace.
Flat,	plain-pied.
Blanc de chèque,	formule de chèque.
Bumper,	pare-choc.
Tire,	pneu.
Switch,	commutateur.
Fan,	évantail ou ventilateur, selon le cas.
Scarf, scaf,	foulard.
Coat,	pardessus, ou veston, selon le cas.

Aux petits enfants

Vous êtes de la joie errante parmi nous,
Enfants! riez, jouez, croissez. Vos fronts sont doux,
Et la faiblesse y met sa tremblante couronne.
L'épanouissement d'avril vous encironne;
Sans vous le jour est morne et le matin se tait.
Chantez. Quand le destin, comme s'il regrettait
De vous avoir dans l'ombre amenés, vous ramène,
Quand vous vous en allez avant l'épreuvve humaine,
Votre âme monte aux cieux dans le parfum des fleurs.
O chers petits enfants, quand voyant nos douleurs,
Vous faites dans l'azur serein votre rentrée,
Quand un nouveau-né, meurt, on dirait que, navrée,

La terre prend le deuil des jours qui vous sont dus;
Et l'aurore est en pleurs quand vous êtes rendus
Par les roses vos soeurs à vos frères les anges.
Il est dans les linceuls une aile, et dans les langes
Il en est une aussi; c'est la même. Ouvrez-la,
Doux amis, sans pourtant nous quitter pour cela.
Restez, notre prison par vous devient un temple.
Rayonnez, innocents, et donnez-nous l'exemple.

Victor HUGO.

Pour rire

L'argument de Charlot

Charlot est insupportable. Sa grande soeur ne cesse de le réprimander.

—Enfin, laisse-moi tranquille, fait Charlot impatienté. Tu n'es tout de même pas mon ange gardien pour t'occuper comme cela de tout ce que je fais!

* * *

Pensée fraternelle

La maman.—Comment, Bob, tu as mangé tout le gâteau sans penser à ta soeur!

Bob. — Oh! si, maman! J'ai pensé à elle tout le temps! J'avais si peur qu'elle n'arrive avant que j'aie fini.

* * *

Origine du sucre

Le professeur interroge:
—D'où tire-t-on le sucre?
Le jeune Calino, vivement:
—Du sucrier!

* * *

Le mendiant prudent

La ménagère — Vite, mon brave, buvez ce verre d'eau.

Le mendiant — Non, j'ai un estomac de fer et ça le rouillerait!

* * *

C'est vrai?

—Qu'est-ce que le soleil n'a jamais éclairé?

—L'ombre.

* * *

—C'est un morceau nouveau que vous jouez là?

—Non, c'est du Mozart. Vous ne savez donc pas qu'il est mort?

—Ma foi non. . . je ne lis jamais les journaux!

* * *

—Dis, papa, elle est borgne, la nuit?

—Pourquoi?

—J'ai entendu grand'mère dire: "Je n'ai pu fermer l'oeil de la nuit".

Les huit béatitudes du foyer

Bienheureux le foyer où l'on prie, parce que là habite le Seigneur.

Bienheureux le foyer où les dimanches et les fêtes sont sanctifiés parce que ses membres trouveront la fête au ciel.

Bienheureux le foyer qu'on ne quitte pas pour fréquenter les mauvais divertissements et les cafés, parce que dans ce foyer règnera la joie chrétienne.

Bienheureux le foyer où n'entrent ni les paroles blasphématoires, ni les mauvais journaux parce qu'il sera comblé de bénédictions et de paix.

Bienheureux les foyers où les nouveau-nés sont conduits sans tarder au saint baptême parce que dans ce foyer grandissent des citoyens du ciel.

Bienheureux le foyer où le prêtre est appelé à temps auprès des malades parce que dans ce foyer la maladie sera rendue féconde et la mort sera bénie.

Bienheureux le foyer où l'on s'aime et pratique la doctrine chrétienne parce que dans ce foyer la foi brillera comme une vive lumière.

Bienheureux le foyer où les parents sont consolés par des enfants affectueux, obéissants, et où les enfants trouvent en leurs parents l'exemple de la crainte de Dieu, car il sera le berceau de la justice, l'asile de la vertu, le tabernacle du salut.

Un conseil précieux aux jeunes

Mes chers amis

Juste un mot très bref pour vous rappeler que Grand-Père espère recevoir beaucoup de compositions pour le Concours de Noël. Merci à mes jeunes amis de Chauvin qui ont déjà commencé à répondre. . .

Avant longtemps, vous aurez probablement une autre demande qui vous sera faite. Je ne puis dire beaucoup pour le moment. Mais je suis assuré que vous vous montrerez de vrais patriotes.

Il y a longtemps que je n'ai point entendu parler des Caisses scolaires. Est-ce qu'elles existent encore dans vos classes. Que faites-vous de vos sous. N'oubliez pas que l'économie est une vertu qu'il faut commencer à cultiver, même à l'école. Voilà les fêtes qui s'en viennent. Vous recevrez peut-être des cadeaux. Alors pourquoi ne pas les mettre à votre petite banque, Il ne faut pas être comme "Séraphin"; mais il ne faut pas non plus gaspiller inutilement. Alors. . . économisez!

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Parlons bon français

Fier

Etre fier de signifie, en français, tirer vanité de. Ex.: Les parents sont généralement fiers des succès de leurs enfants. Un simple électeur est toujours fier de rencontrer un chef de son parti. Mais la locution **être fier de** n'a pas, dans la langue correcte, le sens de: être aise de, avoir plaisir à. Pour exprimer simplement sa joie à un ami, il faut donc dire: Je suis aise de te rencontrer, il me fait plaisir de te voir, et non pas: Je suis fier de te rencontrer.

* * *

Miner

Miner est français, mais il n'a pas les sens que nous lui donnons chez nous.

Ainsi, il est incorrect de dire: **miner** un poêle, un fourneau, avec de la mine de plomb. Le terme est **polir.**

De même, c'est une faute que de donner à **miner** le sens d'avoir une bonne ou mauvaise mine. Au lieu de: Il **mine** bien, disons: Il a de la mine; et au lieu de: Ca **mine** mal, disons: Cela a mauvaise mine, mauvaise apparence.

* * *

Marier quelqu'un

Marier quelqu'un n'a que deux sens, en bon français: célébrer le mariage de quelqu'un ou donner quelqu'un en mariage. Ainsi, le prêtre marie les époux, ou un père marie sa fille. Mais c'est user d'un provincialisme que de dire, comme Maria Chapdelaine à Eutrope Gagnon: "Si vous voulez, je **vous marierai** comme vous m'avez demandé. . ." Pour parler correctement, il faut dire: je vous épouserai, je me marierai avec vous.

* * *

Parler à travers son chapeau

C'est là une traduction littérale de l'anglais **to speak through one's hat.** En français on dit: **parler à l'étourdi, sans connaisasnce de cause, sans savoir, à tort et à travers, au hasard.**

La tuberculose atteint une nation dans ses forces vives. Sauvons notre jeunesse. Souscrivons dès aujourd'hui au Timbre de Noël.

Le service de projections fixes de l'Office national du Film a réalisé récemment un film intitulé: "Les Houillières du Canada", sur l'industrie minière de l'est.

* * *

Chaque timbre de Noël que vous apposez sur une enveloppe ou un colis contribue à enrayer le fléau de la tuberculose.

* * *

En 1940, 108,813 Canadiens, aptes au travail, vivaient d'assistance urbaine, contre 156,780 en 1939.

La petite écolière

Depuis quelques jours Jeanne va à l'école. Jusqu'ici elle avait étudié avec ses yeux en regardant de son mieux tout ce qui l'entoure. Mais maman lui a dit qu'il fallait apprendre à lire maintenant pour devenir savante et pour comprendre ce qu'il y a d'écrit dans les livres.

Il y a beaucoup de belles choses dans les livres. Les livres expliquent ce qu'il y a dans le monde, pas seulement près de nous, mais à des milliers et des milliers de milles de notre pays. Ils nous parlent aussi du ciel, du bon Dieu, de la Sainte-Vierge. On y apprend l'histoire de Jésus-Christ. Puis les livres nous parlent du Canada dont nous ne connaissons qu'une petite partie et ils nous disent les noms et les exploits de ceux qui ont vécu notre histoire canadienne.

Tu as raison Jeanne de te pencher avec tant d'attention sur les livres et sur tes cahiers. Même si tu trouves tes leçons et tes devoirs difficiles, ne te décourage pas.

Les heures que tu passes ainsi à essayer de comprendre ce que te disent les livres ne seront pas perdues. Elles te donneront plus tard beaucoup de joie.

Plus tu avanceras dans la vie plus tu auras besoin de savoir ce qu'il y a dans les livres. Le monde est beaucoup plus compliqué que tu ne l'imagines dans ta tête de fillette.

Tes leçons et tes devoirs de classe t'aideront à devenir une femme intelligente et généreuse.

(Ton Univers).

LES ANCIENS CANADIENS

(Philippe Aubert de Gaspé) Illustrateur: J.-M. Massicotte Commentateur: P. Deléan, Cap-de-la-Madeleine

"L'équipage et les passagers, accrochés aux haubans, résistaient aux violentes secousses des vagues, qui, à chaque instant engloutissaient une nouvelle victime. Le capitaine parvint à mettre une chaloupe à la mer. Je saisis un cordage et par une violente secousse je tombai dans le canot.

"L'esquif s'abattit sur le rivage avec la rapidité de l'éclair. Des sept hommes vivants que nous étions sur la côte, j'étais le seul valide. Je réussis à ramener le capitaine à la vie; les autres transis de froid sous la pluie glaciale qui tombait à torrent, pouvaient à peine se remuer.

"Ma corne à poudre et mon briquet étaient intacts; j'allumai un feu et retournaiau rivage, espérant secourir les malheureux que la mer vomissait sur la côte. Peine perdue. Ce fut un spectacle bien navrant, trois plus tard, que les cent quatorze cadavres étendus sur le sable. Les sept rescapés passèrent une nuit sans sommeil.

"Le lendemain, 16 octobre, après avoir rendu les derniers devoirs à nos malheureux compagnons, nous nous dirigeâmes, au hasard, à l'intérieur des terres. Le froid devint rigoureux et une forte bordée de neige rendit notre marche encore plus pénible. Quelques caisses de conserves échouées sur la côte lors du naufrage soutenaient nos forces.

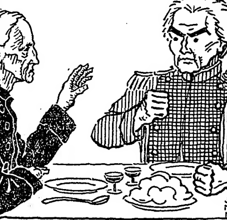
"Nous nous traînâmes ainsi jusqu'à la fin de novembre, à bout de forces et désespérés de trouver des traces de civilisation. La Providence mit sur notre route deux sauvages qui nous accueillirent avec des démonstrations de joie; car le hasard avait voulu que je rende précédemment des services à leur nation. Ils nous apprirent que nous étions sur l'Ile du Cap-Breton à trente lieues de Louisbourg. Nous étions sauvés.



"Je pris aussitôt le parti de laisser mes compagnons aux premiers établissements acadiens, sûr qu'ils y seraient à portée de tous secours, et de m'en retourner à Québec donner au général Murray les premières nouvelles de notre naufrage". La famille d'Haberville passa une partie de la nuit à déplorer la perte de tant de parents et d'amis.



Le lendemain matin, M. de St-Luc déjeunait avec le capitaine, il lui dit tout à coup: "Sais-tu d'Haberville quel est le puissant protecteur qui a obtenu pour toi du général Murray, un répit de deux ans? Sais-tu à qui tu dois la vie, toi et ta famille? — "Non, je l'ignore quel a été ce personnage, foi de gentilhomme, je lui serai éternellement reconnaissant."



"C'est au jeune écossais Archibald de Locheil que tu le dois!" Les grands yeux de M. d'Haberville lançèrent des flammes: Ne prononcez jamais devant moi le nom de cette vipère que j'ai réchauffé dans mon sein." — "Tu te méprends, d'Haberville, sur les sentiment de Locheil, il vous a toujours gardé le meilleur de son coeur, il a été victime de l'obéissance.

La conférence fédérale-provinciale n'a pas résolu le partage des taxes

par la British United Press

La conférence fédérale-provinciale qui s'est poursuivie pendant quatre jours entourée d'un secret impénétrable, s'est terminée avec la publication d'un communiqué "officiel" annonçant "un échange de vue franc et détaillé de la part de tous les gouvernements intéressés".

C'était la deuxième phase de la conférence fédérale-provinciale organisée pour résoudre le problème du partage des taxes entre le gouvernement fédéral et les provinces, ainsi que pour déterminer les relations entre le fédéral et les provinces.

Lors de la première réunion des autorités fédérales et des premiers ministres provinciaux au mois d'août dernier, le gouvernement fédéral avait exposé ses projets aux gouvernements provinciaux pour leur permettre de les étudier.

Comité économique

Au cours de la deuxième phase de la conférence où les discussions furent extrêmement profitables, d'après le premier ministre King, on n'a pas résolu ces problèmes fiscaux, mais on a décidé de formèr un comité économique qui continuera à en faire l'étude.

Ce comité économique sera formé de trois représentants du gouvernement fédéral et d'autant de représentants de chacune des provinces et il fera rapport aux dix premiers ministres au cours du mois de janvier prochain.

Rien n'indique qu'à cette date on aura accepté les projets du gouvernement fédéral, mais on espère que le comité économique aura jeté les bases d'entente sur le partage des taxes et sur la collaboration dans l'exécution des programmes de sécurité sociale. Le parlement fédéral et les Assemblées législatives provinciales seront ensuite appelées à ratifier les accords conclus au cours des différentes phases de cette conférence qui a une très grande portée sur l'avenir économique du Cnaada.

Le bill 15

L'un des résultats les plus éclatants de cette deuxième phase de la conférence est le retrait du bill 15 par le gouvernement fédéral. Par ce bill, le gouvernement demandait des pouvoirs extraordinaires d'urgence, mais les premiers ministres provinciaux se sont opposés à ce bill et finalement le premier ministre King a décidé de le retirer.

Des dépêches ont annoncé que M. King avait laissé entendre aux premiers ministres provinciaux que le président de la commission des prix et du commerce en temps de guerre était responsable de ce bill. Le ministre des finances a nié que ce fonctionnaire soit responsable et il dit que le gouvernement doit prendre la responsibilité de ses lois.

Il est probable qu'un autre bill sera soumis pour remplacer le bill 15 et qu'il sera présenté selon les concessions que les provinces auraient consenties au gouvernement fédéral.

Partage de certaines taxes

L'une des concessions que les provinces semblent prêtes à faire au fédéral, serait la taxe sur les véhicules-moteurs alors que d'autre part, le gouvernement fédéral céderait aux provinces les taxes sur les amusements et sur l'essence. Par contre le gouvernement fédéral ne taxerait les véhicules-moteurs que s'il ne peut compenser autrement la perte des deux autres taxes.

Recommandations . .

(suite de la page 1)

de coopératives déjà existantes, puisse obtenir du ministre compétent d'impôt sur le revenu durant les trois premiers exercices financiers qui suivront le commencement de ses opérations financières; une coopérative bénéficiant de cette exemption doit toutefois soumettre son rapport annuel de revenu comme l'exige la loi.

8—Que le paragraphe Y de la section 4 de la loi d'impôt sur le revenu soit modifié de façon à s'appliquer aux sociétés incorporées ou enregistrées en vertu des lois provinciales pour procurer un service de logement sur une base coopérative.

9—Que les coopératives de services téléphoniques, télégraphiques ou médicaux et de services d'hospitalisation soient exemptées des impôts sur le revenu et sur les excédents de bénéfice.

10—Que le ministre soit autorisé à exiger de quiconque la déclaration annuelle des dividendes reçus ou des déductions effectuées à la suite de transactions avec une société coopérative.

Caisses populaires

Au sujet des coopératives de crédits ou caisses populaires, la Commission recommande:

1—Que le revenu des caisses populaires continue d'être exempt d'impôt en vertu du paragraphe Q de la section 4 de la loi de guerre concernant l'impôt sur le revenu.

2—Que la section 4 (Q) de la loi soit modifiée de façon à préciser (A) que cette partie de la loi s'applique aux fédérations dont les membres sont d'autres caisses populaires, des sociétés coopératives, des paroisses, des écoles de district ou d'autres groupements analogues; (B) que les sociétés ou caisses bénéficiant de cette exemption retirent leurs revenus principalement de prêts consentis à leurs membres.

Mutuelles d'assurances

Au sujet des compagnies d'assurance mutuelle, la Commission recommande:

1—Que les deux lois (revenu et excédents de bénéfices), soient modifiées de façon à soumettre à ces impôts les compagnies d'assurance mutuelle s'occupant au Canada, d'assurance contre l'incendie, les accidents et les accidents d'automobile, conformément aux autres recommandations fâites sur le même sujet et qui sont les suivantes:

2—Que les dividendes ou ristournes consentis aux détenteurs de polices sur leurs primes soient déduits du revenu imposable, qu'ils soient effectivement versés ou appliquée au paiement des primes ou laissés en dépôts sous une forme qui en permet le retrait.

3—Que le même privilège soit accordé aux compagnies par actions qui font le même genre d'assurance et consente le même genre de dividendes ou de ristourne.

4—Mais la Commission recommande qu'avant de donner suite à la recommandation précédente le gouvernement reconsidère (A) l'effet de l'impôt sur les primes nettes des mutuelles d'assurance sous l'empire de la loi spéciale de guerre sur le revenu (B) l'exemption d'impôt accordée aux compagnies d'assurance maritime (C) le cas des revenus de placement des compagnies britanniques et américaines d'assurance au Canada.

5—Que soit exemptée d'impôt le revenu de toute entreprise d'assurance mutuelle ou non, lorsque plus de la moitié de ce revenu provient de l'assurance de propriétés rurales non protégées contre l'incendie par les services urbains, ou de l'assurance d'églises, d'écoles ou d'institutions religieuses ou charitables.

Pour regagner la faveur du Québec

Toronto. -- M. J.-M. Macdonnell, député progressiste conservateur de Muskoka-Ontario, a exhorté les membres de l'Association progressiste conservatrice de South-York à travailler à mieux comprendre les Canadiens français, parce que "Québec est la clef" du gouvernement fédéral. "Faisons-nous un principe d'y travailler en y passant nos vacances, non à Montréal ou Québec, mais à la campagne. Nous connaissant, nous nous aimerions; la connaissance réciproque changerait toutes nos relations".

Il veut une réduction des dépenses

Ottawa. — Le chef de l'Opposition au sénat, l'hon. John-T. Haig, a demandé au gouvernement canadien, de réduire de façon drastique les dépenses du pays. "Le jour des dépenses sur une haute échelle est passé", a-t-il dit. "Le peuple canadien est déterminé à voir à ce que les dépenses soient réduites considérablement". Et le sénateur d'ajouter: "Nous ne pouvons vraiment progresser sans une baisse sensible des taxes".

On vivrait dans un monde de crainte

Washington. — Un expert en énergie atomique a déclaré au Congrès que si les armes atomiques ne sont pas soumises à un contrôle, nous connaitrons un monde dans lequel la plus petite ombre au tableau international nous poussera à nous demander si des bombes atomiques n'éclateront pas subitement au-dessus de nos têtes.

Il s'agit du docteur Harold Urey, professeur de l'université de Chicago. Il a peint le tableau d'un monde asservi par la crainte, en témoignant devant le comité sénatorial de l'énergie atomique. "Si les efforts tentés pour établir un contrôle international échouent, la tension croitra à un degré inimaginable", a-t-il dit. "Dans quelques années, nous commencerons à retirer nos familles des grandes villes, à la condition que nous puissions le faire. Puis, nous aurons la crainte de voir éclater à tout moment des bombes atomiques, lâchées par un ennemi inconnu. La prochaine guerre sera désastreuse à la fois pour le vainqueur comme pour le vaincu".

Méfaits persistants de la bombe

Foukouoka, Japon. — Selon des médecins japonais de l'université impériale de Kiou-Siou, les victimes de la bombe atomique peuvent souffrir pour la vie des effets de cet engin, soit par des maladies du sang ou des os ou encore de la stérilité. Les médecins font des recherches minutieuses sur trente-huit victimes présentement sous traitement à l'hôpital universitaire. Ce sont des survivants des bombardements de Nagasaki et d'Hiroshima.

Tous nos soldats seraient de retour au Canada vers la fin d'avril

Ottawa. — Le général Young a communiqué aux correspondants de journaux divers renseignements concernant l'Armée canadienne, principalement au sujet des mouvements de troupes, dont il a la direction.

Avec l'arrivée à Halifax du navire-hôpital "Lady Nelson", attendu le 16 décembre prochain, le rapatriement des blessés de l'Armée canadienne sera terminé. On s'attend à avoir ramené au pays tous les membres de l'Armée et de l'Aviation canadienne vers le 20 avril, à l'exception seulement de 32,000 hommes des forces d'occupation. On espère avoir transporté au Canada toutes les épouses de guerre et leurs enfants vers les mois d'août ou septembre de l'an prochain.

Des chiffres

Du 8 mai au 24 novembre, 140,000 soldats et 37,000 aviateurs ont été rapatriés. Il reste 118,000 soldats et 10,000 aviateurs à ramener au pays, sans compter naturellmeent les forces d'occupation de l'Allemagne. Ces statistiques ne comprennent pas les membres de la Marine, qui voyagent sur leurs propres navires.

Le "Queen Elisabeth"

Il est possible que le "Queen Elisabeth" cesse d'accoster à Halifax pour mouiller plutôt à New-York, à cause du risque qu'il y aurait pour un navire de ce tonnage à entrer dans le port d'Halifax en hiver. Le navire-hôpital "Lady Nelson" sera converti en un transport après le rapatriement des derniers blessés et sera probablement affecté, avec le "Lady Rodney", au transport des épouses de guerre. L'autre navire-hôpital canadien, le "Laetitia" est attendu à Seattle avec des victimes de la guerre du Pacifique. Il y arrivera dans quelques semaines et passera peut-être ensuite au service de l'Atlantique.

Pour Noël

Nos troupes d'outre-mer recevront à temps assez de dinde pour en avoir chacun six onces (sans os) à Noël. On a ajouté à la ration de nos soldats qui sont en Europe, des jus de fruits et de légumes entiers en conserve; ils reçoivent même un peu de blé d'inde en épi.

Epouses des militaires

On a déjà amené au pays 11,900 épouses et enfants de militaires canadiens qui ont contracté mariage outre-mer. Il en reste environ 35,000 en Grande-Bretagne et en Hollande. Mais ce nombre augmente tous les jours, puisque les militaires encore outre-mer épousent des Européennes à une moyenne de 1,000 par mois.

LA VOIX FRANCAISE

Questionnaire aux auditeurs

Ceux qui répondront auront droit à un tirage de trois prix

La Voix française sert une demi-heure de français chaque lundi soir, à 9:30 heures, par l'entremise du poste CKUA.

Dans le but de toujours satisfaire le goût de la population, nous vous demandons d'indiquer ici vos préférences.

Indiquez parmi les programmes mentionnés plus bas ceux que vous préférez davantage. Mettez le numéro un (1) devant le programme de premier choix, le numéro deux (2) devant votre second choix et ainsi de suite. . .

Chansons françaises.
Causeries.
Chansons françaises et récitations.
Chansons françaises et causeries.
Petites pièces (sketch).
Choeurs de chant.

Si vous avez d'autres suggestions à nous faire, des sujets de causerie à nous soumettre, vous êtes les bienvenus.

Toute personne qui répondra aura droit à un tirage de trois prix, d'une valeur de deux dollars chacun.

Adressez vos lettres à

La Voix française,
La Survivance,
Edmonton, Alberta

Les Alliés n'ont pas réussi à s'entendre sur le problème de l'unité allemande

Par Maurice Dagenais de la British United Press

Les grandes puissances qui s'étaient liguées contre l'Allemagne et qui ont réussi à la vaincre sur les champs de bataille grâce à leur union, craignent maintenant de predre les fruits de cette victoire par leur désunion.

Accusations contre la France

M. Buron Price, envoyé spécial du président Truman pour faire enquête sur la situation de l'Allemagne, a fait son rapport à Washington, ces jours derniers, et il a accusé la France de faire obstruction aux trois autres puissances d'occupation.

M. Price souligne dans son rapport que l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie veulent établir un gouvernement central de l'Allemagne et ainsi unir le pays. La France s'oppose, comme elle l'a toujours fait d'ailleurs, à un tel projet.

Ce problème est fort complexe et de très grande portée.

Les Anglais et les Américains craignent que si l'Allemagne n'est pas ainsi unifiée elle souffrira de famine, de froid de faim et d'épidémies au cours de l'hiver.

Position de la France

D'autre part, les Français voient au delà de la saison actuelle et, au-dessus de l'Allemagne dont ils ne sont pas responsables d'ailleurs, ils placent la stabilité de la paix. Ils savent que l'Allemagne a pu préparer la seconde guerre mondiale parce que le peuple allemand était resté uni après le premier conflit et qu'il avait gardé tout son potentiel de guerre.

La France veut éviter même la possibilité d'une nouvelle menace allemande dont elle a souffert dans le passé.

Au rapport de M. Price, un porte-parole du ministère français des affaires étrangères a répondu: "Tous les Buron Price de l'univers ne nous feront jamais consentir à remettre la Sarre, la Rhur ou la Rhénanie à une administration centrale de Berlin". Le seul compromis que ce porte-parole entrevoit est la formation d'un gouvernement central allemand qui n'aurait pas juridiction sur ces trois régions industrielles.

Opinions divergentes

Les Américains et les Anglais veulent l'unité allemande pour des fins économiques, tandis que la France s'oppose à cette unité pour empêcher une agression allemande dont elle est la première à souffrir. La France appuie aussi son point de vue sur le fait que la Russie organise sa propre sécurité dans l'est à sa guise et que les Français doivent aussi pouvoir prendre les mêmes mesures dans l'ouest.

Positions russes

D'autre part, les Russes craignent que si l'Allemagne est divisée, la France et l'Angleterre forment un bloc occidental qui dominerait l'Europe; c'est pourquoi la Russie veut l'unité allemande. Toutefois, la France et l'Angleterre ne se laisseront pas influencer dans leur politique dans l'ouest du continent par les soupçons de la Russie. D'ailleurs le ministre anglais des affaires étrangères, M. Ernest Bevin, a proclamé à la Chambre des communes de Londres que l'Angleterre considérait de son droit de conclure des accords régionaux sans intervention d'une puissance étrangère.

On reconstruira la célèbre abbaye

Mount-Angel, Oregon. — Une lettre reçue d'un religieux bénédictin du Mont-Cassin exprime l'espoir que la célèbre abbaye du Mont-Cassin renaitra de ses cendres. La lettre révèle que le gouvernement italien "a donné une aide généreuse et qu'une somme importante a été allouée au déblaiement des lieux".

Le religieux dit que ces documents historiques de la plus grande importance pour l'abbaye ont été détruits ou perdus, de même que plusieurs milliers de volumes. Il écrit qu'il ne fut pas possible de les mettre en lieu sûr avant le début de la bataille, sur le front de Cassino. Mais il dit que le Mont-Cassin se relèvera avec l'aide du monde entier.

Production rapide

Los-Angeles. — Le docteur Leslie Ball, qui travailla à la fabrication de la bombe atomique à Hanford, dans l'état de Washington, a déclaré que l'on peut maintenant produire des milliers de bombes atomiques dans le temps requis pour fabriquer la première que l'on jeta sur le Japon.

Résistance du clergé en Hollande

De passage à Montréal, le R. Père Dito, dominicain hollandais et président du Bureau catholique international de la radiodiffusion et de la télévision, a raconté comment les catholiques hollandais ont résisté à l'hitlérisme.

"La résistance en Hollande, nous dit le Père Dito, fut surtout une résistance de l'esprit. La mentalité catholique s'opposait constamment à la mentalité nazie. Les évêques ont pris part à cette résistance par leurs lettres pastorales et les lettres secrètes qu'ils adressaient à quelques catholiques influents et aux dirigeants de la nation."

Le P. Dito rapporte un fait curieux relativement aux lettres pastorales. Elles n'étaient pas adressées aux curés par voie de la poste, mais au moyen de courriers spéciaux. Trois exemplaires de chaque lettre étaient envoyés en même temps. Le curé en remettait deux à des catholiques en qui il pouvait avoir confiance; de sorte que quand la Gestapo faisait saisir la lettre pastorale, à la lecture que l'on en faisait dans les églises, elle était aussitôt remplacée par les exemplaires supplémentaires qui avaient échappé à la police hitlérienne.

"Il y eut toujours, poursuit le P. Dito, collaboration étroite entre catholiques et protestants de Hollande, pour résister au nazisme".

Tableaux de l'impôt sur le revenu

Ottawa. — Le ministre du revenu national annonce que de nouveaux tableaux de l'impôt sur le revenu ont été imprimés et sont actuellement distribués à travers le Canada.

Aux fins de l'impôt sur le revenu, tous les contribuables sont considérés par les employeurs comme célibataires à moins qu'ils ne remplissent une formule spéciale T.D.I. indiquant leur état conjugal et le nombre de personnes à leurs soins.

Tous les contribuables mariés et ayant des personnes à leurs charges doivent remplir ces formules pour obtenir des exemptions d'impôt.

Dans cette formule, l'employé doit déclarer si les enfants de moins de 16 ans à ses soins reçoivent des allocations familiales.

Ces formules doivent être remises à l'employeur le plus tôt possible.

Pour utiliser les nouveaux tableaux, le gouvernement doit distribuer 6,000,000 de copies, en anglais et en français, des formules T.D.I. aux employeurs, 250,000 tableaux de déductions d'impôt sur le revenu et environ 150,000 lettres d'explication.

Observatoire

(suite de la page 1)

Toronto en tête!

On a bien vilipendé la province de Québec et les Canadiens français au sujet de l'effort de guerre. La vérité commence à se faire jour.

Dans un rapport déposé aux Communes, il est démontré que sur un total de 829 déserteurs, le district militaire de Toronto se classe en tête avec 277 déserteurs; le district de Montréal n'en compte que 92, et le district de Québec 27 seulement. Il se trouvera peut-être des gens qui tenteront de nous faire croire que ces déserteurs de Toronto sont des Canadiens français. En attendant, voilons-nous la face. . .

P.-E. B.

* * *

"Rôle splendide", conséquences lamentables

Dans un long discours qu'il prononçait aux Communes le 21 novembre, l'honorable Mitchell, ministre du Travail, a parlé de l'effort de guerre des femmes canadiennes. Il a déclaré:

"Je manquerais à mon devoir si je ne disais pas un mot du rôle splendide joué par nos femmes durant les années de guerre. Les statistiques démontrent qu'au 1er avril dernier 1,046,000 femmes occupaient des emplois rémunérés. Ces chiffres ne comprennent pas les 31,000 femmes enrôlées dans les forces armées et les 800,000 employées sur les fermes".

Ces chiffres sont magnifiques; ils atteignent presque à deux millions.

Voici maintenant les conséquences naturelles d'une situation qui parait fort belle aux yeux de notre ministre du Travail.

Nous citons une dépêche de la Presse canadienne, datée de Toronto:

Le nombre des meurtres en Ontario est un record pour cete province. On y a compté, cette année, 21 procès pour meurtres. M. Cecil Snyder, substitut du procureur général, dit que cette lamentable augmentation du nombre des crimes est attribuable à l'indiscipline de la jeunesse. Jusqu'à présent, a-t-il dit, le chiffre record avait été de 14 meurtres en une année.

Il a bien expliqué que ces crimes ne sont généralement pas commis par des soldats démobilisés, mais surtout par des jeunes gens qui n'ont pas fait la guerre et n'ont pas subi d'entraînement militaire.

Il s'explique ainsi:

"Le plus souvent, les crimes les plus graves sont actuellement commis par des jeunes qui ont grandi pendant les années de la guerre, et qui pourraient maintenant être appelés à faire le service militaire, si la guerre continuait.

"Ces jeunes gens sont d'une brutalité alarmante, et c'est avec une indifférence cynique qu'ils commettent leurs crimes".

Un peu partout au Canada, on fait les mêmes constatations, on compte les mêmes misères. Pas un jour ne se passe sans que les journaux nous rapportent quelques crimes commis par de tout jeunes gens. Il est beau, mais parfaite- inutile de s'apitoyer sur leur sort si on ne recherche en même temps la cause de leur déchéance précoce. M. Mitchell en a indiqué, croyons-nous, la principale: l'absence de la mère ou de la grande soeur du foyer. Pendant qu'elles faisaient la guerre, les enfants se préparaient au crime.

Leur "rôle splendide", c'est au foyer que les femmes doivent d'abord l'exercer.

S. P.

La mortalité par le cancer

Montréal. — Les décès causés par le cancer ont diminué de moitié, depuis 25 ans, selon une enquête de la Metropolitan Life Insurance Company.

On dit également que l'on envisage l'avenir avec confiance et que les taux de mortalité par le cancer pourraient encore diminuer de façon sensible, grâce aux développements de la science médicale.

Aurich, Allemagne. — Le feld maréchal Montgomery, commandant de la zone d'occupation britannique en Allemagne, visitera le Canada le printemps prochain. Il a lui-même annoncé que la nouvelle au cours d'une visite aux troupes d'occupation canadiennes. Il a dit que le premier ministre du Canada, M. King, lui avait fait cette invitation lors de son voyage récent à Londres.